

C Du saumon dans la Jacques-Cartier... !

page C-2

LE SOLEIL

QUEBEC, VENDREDI 26 OCTOBRE 1979

sport

pour votre
abonnement

647-3333

Soirée de quatre buts pour Larouche L'offensive rafistole encore les pots cassés

par Tom LAPOINTE
(collaboration spéciale)

MONTREAL — La défense des Canadiens a encore rassemblé, hier soir, à une vieille passoire usée et perforée mais comme dans les quatre derniers matchs, l'offensive a tout rafistolé dans un gain de 8-5 de la machine montrealaise sur les Penguins de Pittsburgh devant 15.969 spectateurs au Forum.

L'offensive des Canadiens a encore une fois été soutenue par la ligne d'attaque de Guy Lafleur, Steve Shutt et du dernier petit nouveau, Pierre Larouche, qui soudainement s'est découvert une place au soleil entre ces deux superstars.

Larouche, qui, dix jours plus tôt, jonglait encore avec son avenir avec les Glorieux, a explosé avec quatre buts, sa première performance du genre dans la Ligue nationale, et il a aussi amassé une aide.

Lui et ses deux coéquipiers de ligne ont connu une soirée de 13 points puisque Steve Shutt, avec un but (son 250e) et quatre passes, et Guy Lafleur, deux buts (ses 8e et 9e de la saison) et une aide, ont aussi brillé de tous leurs feux.

L'autre filet des victorieux, le seul marqué par un autre trio offensif des Glorieux, fut l'oeuvre de Mario Tremblay, son 1er de la présente saison.

"Ouf que ça fait plaisir de connaître une soirée de la sorte, s'exclama un Larouche encerclé d'une quinzaine de journalistes montrealais. Pour une rare fois depuis mon arrivée à Montréal, je vais pouvoir retourner chez moi l'esprit très clair, sans avoir à me casser la tête. Pour une rare fois, je quitterai le Forum dans quelques minutes, les amateurs ne me demanderont pas pourquoi je ne joue pas. Et surtout, pour une rare fois, je pourrai me confier à des personnes autres que ma femme et mes deux chiens."

Le controversé numéro 28 des Montrealais refait surface après quelques semaines, pour ne pas dire quelques mois la tête dans les remous et ça il le doit d'une part à une très longue compréhension de la direction et de l'entraîneur et d'autre part, à sa rapide adaptation entre Lafleur et Shutt.

Si Pierre Mondou a échoué au

début de la saison entre ces deux eventreurs de gardiens de but, Larouche n'a pas raté sa chance quand Bernard Geoffrion l'a placé entre Lafleur et Shutt samedi dernier contre les Rangers de New York.

Depuis cette rencontre, Larouche a récolté cinq buts pour retomber dans les bonnes grâces de Geoffrion. Donnez tout le crédit à ces deux joueurs,

demandait Larouche aux journalistes. C'est agréable de jouer avec eux car ils font tout très bien avec une paire de patins et un hockey. Ce soir, je n'ai reçu que des passes précises sur la palette et deux de mes buts, n'importe quel piochon les aurait comptés."

La ligne d'attaque Lafleur-Larouche-Shutt a tout fait dans un match strictement offensif. C'est elle

qui a comblé des déficits de 1-0, 2-1 et 4-2 et c'est elle qui a chassé les Penguins de Pittsburgh hors du match en troisième période.

"Oui, nous sommes privilégiés de compter sur un tel trio, endossait Bob Gainey en revêtant son habit de rue. Mais allons-nous toujours jouer avec le feu de la sorte? Allons-nous toujours

nous mettre hors position à chaque début de rencontre?"

Gainey posait autant de questions après le match et il n'avait pas tort d'être aussi inquiet! Hier soir, les Canadiens ont offert un beau spectacle visuel pour l'amateur qui raffole autant de ces avalanches de buts au hockey que l'amateur de baseball aime les pluies de circuit au baseball.

Gainey était soucieux parce que les Canadiens jouent mal défensivement et ce "à partir du gardien de but et des défenseurs jusqu'aux attaquants" indique-t-il.

"Nous ne gagnerons pas de Coupe Stanley comme ça, disait Gainey. Non jamais."

Les Canadiens jouent mal mais le public ne remarque rien dans l'ensemble. Hier soir, personne n'a vu les horreurs qu'ont commises les joueurs des Canadiens pour paver les deux buts de Gary MacAdam et Orest Kindrachuk puis celui de Nick Libett. Dans l'ensemble, la soirée s'en est tenue à deux volets pour les amateurs, soit des huées en première moitié de match envers Michel Larocque et des applaudissements à tout rompre à destination de Larouche vers la fin de la rencontre.

Mais c'est ainsi, reprenait Gainey.

"Ces ovations font plaisir sur le moment mais pour le reste, elles me font ni chaud ni froid. Dans quelques matchs, peut-être aurais-je droit à des huées..."

Oui peut-être. Après tout, l'offensive ne pourra sûrement pas produire constamment quatre, cinq, six ou sept buts par match.

Et elle ne pourra pas toujours s'attendre à des shows de la sorte de Pierre Larouche, le superstar incompris!

SOMMAIRE PITTSBURGH 5 MONTREAL 8

Première période
1—Pittsburgh, MacAdam, 3e (Carlyle, Sheppard) 5:06
2—Montreal, Larouche, 3e (Lafleur, Shutt) 6:42
3—Pittsburgh, Libett, 3e (Sheppard, Anderson) 8:30
4—Montreal, Larouche, 4e (Shutt) 15:13
Penalité: Geoffrion Mtl 4:42

Deuxième période
5—Pittsburgh, Kindrachuk, 5e 1:28
6—Pittsburgh, Kindrachuk, 6e (Kehoe) 1:49
7—Montreal, Lafleur, 5e (Mondou, Gainey) 4:59
8—Montreal, Tremblay, 1er (Risebrough, Lambert) 16:13
Penalité: Schut Pgh 4:28

Troisième période
9—Montreal, Larouche, 5e (Shutt) 5:27
10—Montreal, Lafleur, 5e (Shutt, Mondou) 6:41
11—Pittsburgh, MacAdam, 3e (Malone, Carlyle) 7:06
12—Montreal, Shutt, 6e (Larouche) 8:09
13—Montreal, Larouche, 6e (Robinson) 17:33
Penalité: Robinson Mtl 6:37
Tirs aux buts:
Pittsburgh 6 8 15-29
Montreal 8 12 18-38
Gardiens: Holland, Pittsburgh; Larocque, Montreal
Assistance: 15.969



Chanceux malgré tout ce Robbie Holland que son patin ne soit pas resté accroché dans les cordages quand il a piqué une petite colère à la suite du but de Mario Tremblay (14), félicité par Doug Risebrough. Il s'agissait seulement du quatrième but des Canadiens... Ça ne devait pas être beau à voir après le 8e but.

Heureux à Québec, Hart répond bien aux espoirs placés en lui

par Maurice DUMAS

On pourrait le surnommer "Mon-sieur Sourire" tellement le défenseur Gerry Hart respire la joie de vivre.

Il est toujours de bonne humeur. Il répond avec empressement à une question d'un journaliste. Il tapote la joue d'un jeune admirateur. Il encourage ou taquine un coéquipier sans jamais se prendre pour un autre.

Gerry Hart se dit heureux d'appartenir aux Nordiques et cet état d'esprit se reflète dans son jeu. Il évolue avec aplomb, régularité et calme depuis le commencement de la saison régulière. Il se trémousse sur la patinoire et se comporte comme un général à la ligne bleue des Fleurdelisés. Il s'est même fait couper le visage à une couple de reprises parce qu'il ne craint pas l'adversité. Une force ascendante dans le vestiaire de son équipe.

L'entraîneur Jacques Demers l'emploie dans toutes les situations corsees.

"Je pense que j'accomplis le travail qu'on attend de moi, a expliqué Gerry Hart. Les Nordiques ne me paient pas pour jouer comme

une recrue. J'ai des responsabilités au sein de cette équipe et je dois m'en acquitter."

L'ex-défenseur des Islanders de New York est lié aux chandails fleurdelisés pour les cinq prochaines années. "Je veux jouer durant ces cinq ans, a-t-il confié. J'aime la compétition et le challenge."

L'arrière de 31 ans n'a plus besoin du hockey pour subvenir à ses besoins. Il a intelligemment investi ses économies dans des entreprises rentables de sorte qu'il possède déjà un bon coussin financier.

"Je joue beaucoup plus par amour du hockey que pour l'argent, a-t-il dit. Mon métier me procure encore beaucoup de sensations. C'est un nouveau défi à chaque jour."

Progrès rapides

Gerry Hart s'en souvient comme si c'était hier. Il a vécu, en 1972-73, la première saison des Islanders de New York dans la Ligue nationale de hockey.

Cette année-là, nous n'avions gagné que 12 matchs, a-t-il rappelé. Ce n'était pas toujours beau à voir.

Je ne revivrai sûrement pas une expérience similaire avec les Nordiques. Je suis agréablement surpris des progrès de notre équipe. Franchement, je ne croyais jamais que ça cliquerait aussi vite même si nous avons encore bien des points à améliorer."

Le défenseur à la chevelure blonde et bouclée considère que les Nordiques ne constituent pas une équipe de l'expansion au sens littéral du mot. C'est inexact de parler d'une équipe de l'expansion dans notre cas, a-t-il soutenu. Notre noyau de joueurs établis surpasse celui de six ou sept équipes du circuit Ziegler. Et je n'exagère pas avec cette affirmation."

Plus que jamais Gerry Hart est convaincu qu'un bel avenir s'ouvre devant la troupe fleurdelisée. "A chaque jour, je découvre de nouveaux talents au sein de notre équipe, a-t-il narré. Nous alignons plusieurs excellents jeunes joueurs."

Tout ce qu'il souhaite, c'est de demeurer en santé pour contribuer activement à l'implantation et à la solidification des Fleurdelisés.

Partisans des Nordiques, touchez du bois! Sans Gerry Hart, la

brigade défensive de vos favoris chambanlerait un peu plus souvent.

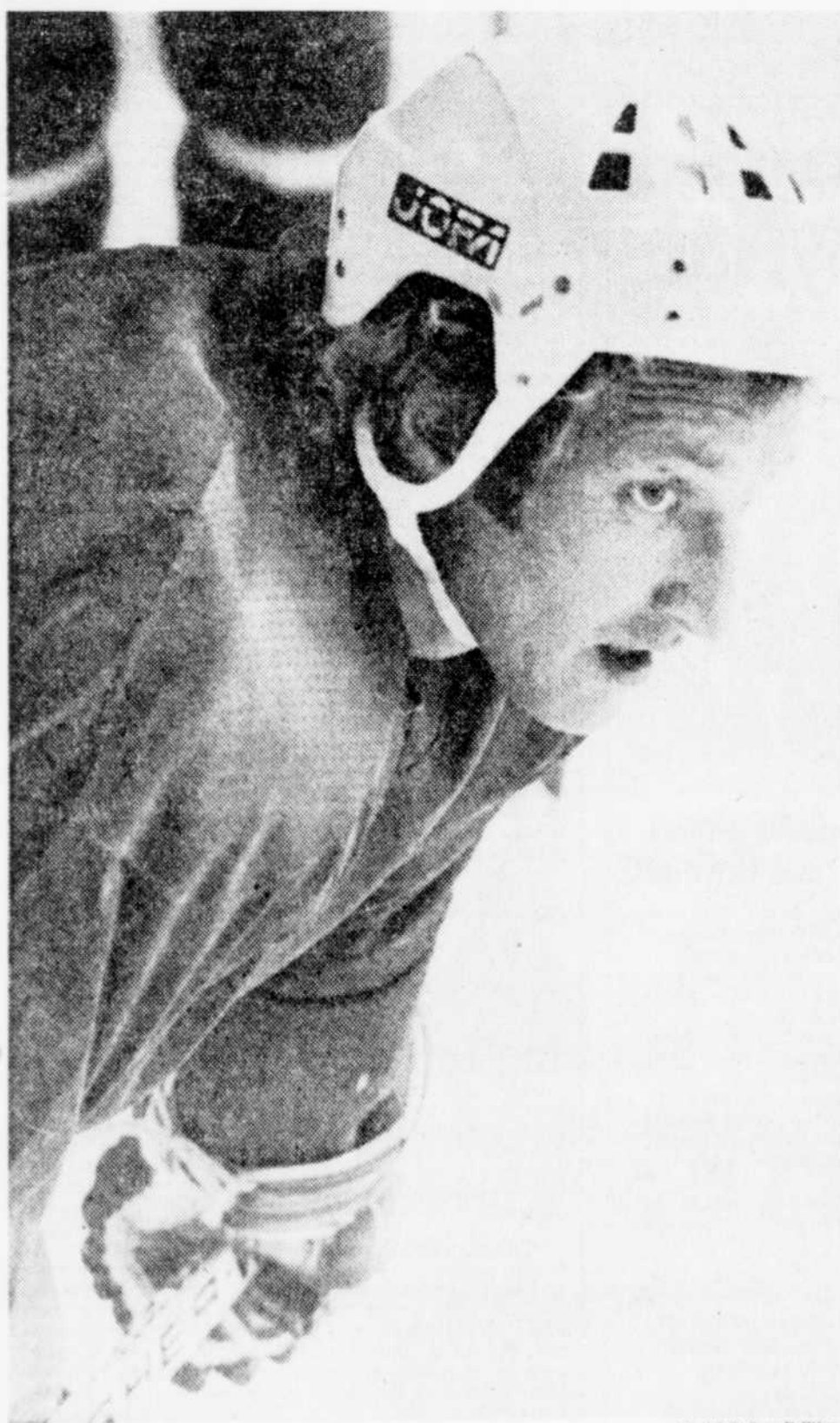
Toute équipe se doit d'embarquer des joueurs comme Gerry Hart qui caressent d'autres objectifs que de tapisser leur chambre d'honneurs individuels.

Dale Hoganson

Légèrement blessé à un genou, l'arrière Dale Hoganson a raté l'exercice d'hier. Il sera toutefois en mesure d'affronter les Sabres de Buffalo, demain soir, et les Canadiens de Montréal, dimanche soir. Le week-end de l'année pour les amateurs de hockey de la région de Québec!

Une fin de semaine à se souvenir dans la grisaille d'un long calendrier de 80 matchs. Les Nordiques devront se palisser contre deux équipes explosives en offensive.

EN BREF: Les Nordiques ont rappelé l'ailier gauche Terry Martin, des Firebirds de Syracuse, de la Ligue américaine, et cédé le défenseur Dave Farrish à la même équipe. Une décision dure à avaler pour Dave Farrish, le premier choix des Nordiques au repêchage de l'expansion.



Le défenseur Gerry Hart accomplit le travail que les dirigeants des Nordiques attendaient de lui.

RESTAURANT La Ripaille

Steak au poivre \$9.75
Bouillabaisse du chef \$10.50
Boeuf Wellington (2 pers.) \$25.00
5, rue Buade - 692-2480

BUREAU A LOUER

A Ste-Foy, 5,500 p.c. (en tout ou en partie). Tous les services inclus. Proximité des voies d'accès et de centres d'achats. Libre immédiatement.

Tél. 871-2444

Au Québec,
on sait ce qu'on veut.

Retour du saumon dans la Jacques-Cartier bientôt



André Bellemare
**chasse
et pêche**

Des preuves indubitables et irréfutables fournies par les plus grands experts du gouvernement québécois dans le domaine, démontrent maintenant qu'il est possible de réintroduire le saumon de l'Atlantique dans la rivière Jacques-Cartier, dont l'embouchure donne sur la rive nord du Saint-Laurent, à quelque 25 milles à l'ouest de Québec.

C'est l'excellente nouvelle qu'a révélée le Comité de restauration de la Jacques-Cartier Inc. (CRJC), mercredi soir, au cours d'une conférence de presse tenue à Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf, après plus d'une année de recherches et de travaux ardu menés pratiquement dans l'ombre.

M. Romain Boivin, président du CRJC, a affirmé que la Jacques-

Cartier restaurée serait, avant la fin des années 80, au moins aussi bonne et même meilleure que la célèbre rivière Matane, d'après les évaluations les plus conservatrices et les plus pessimistes!

La réalisation du projet signifiera alors l'influx de plusieurs millions de dollars annuellement dans l'économie régionale de Portneuf, à cause de la venue d'une multitude de pêcheurs sportifs et de touristes attirés par la présence du saumon de l'Atlantique.

Les dirigeants du comité de restauration, qui sont délégués d'un grand nombre d'organismes sportifs et de groupements socio-économiques de Portneuf et des environs (Cap-Santé, Donnacona, Pont-Rouge, Saint-Raymond, Sainte-Catherine, Rivière-à-Pierre, Lotteville, Sainte-Foy, Charlesbourg et Québec) sont d'ores et déjà persuadés que le projet sera réalisé, à compter de l'an prochain. Ils savent que la population régionale le désire ardemment et supporte vaillamment la mise en chantier de cette restauration, si bénéfique et si nécessaire à l'économie du comté de Portneuf.

En fait, s'ils voulaient plagier un fameux slogan dont tous les Québécois d'âge moyen doivent certainement se souvenir, ils pourraient dire: "Le saumon dans la Jacques-Cartier, il nous le faut et, enfin, nous l'aurons!"

Bientôt?

La réalisation du projet de restauration de la Jacques-Cartier en rivière à saumons, a passé à "un cheveu" d'être récemment annoncée officiellement et à grands renforts de publicité par les autorités gouvernementales québécoises.

C'est un secret de polichinelle que la réintroduction du saumon de l'Atlantique dans la Jacques-Cartier est un projet qui tenait fortement à cœur à Me Yves-L. Duhaime, député péquiste de Saint-Maurice et ancien ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Me Duhaime, qui avait créé un comité ministériel ad hoc des plus grands experts du domaine, se préparait à dévoiler lui-même, en novembre prochain, les conclusions très positives des recherches de ce comité.

Or, récemment, vous le savez très bien, eut lieu ce remaniement du cabinet par le premier ministre Lévesque et Me Duhaime s'est retrouvé ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme avant d'avoir pu lancer ce projet.

Cependant, il n'est pas dit que le successeur de Me Duhaime au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, mettra de côté le projet. Car le ministre Lessard, c'est bien connu, est un "maniaque" de la pêche sportive du saumon, qui ne raterait aucune occasion de se porter à la défense du "roi des poissons" et de favoriser l'accessibilité à cette richesse du patrimoine faunique. D'autant plus que la restauration de la Jacques-Cartier permettrait à un bassin de population d'au-delà de trois millions de Québécois de goûter, à moins de deux heures de voyage en automobile, aux joies que procure la pêche sportive du saumon.

Le ministre Lessard lui-même ne détesterait pas, me suis-je laissé dire, faire un saut de quelques minutes en automobile jusqu'à Donnacona, durant les rares moments de loisir que lui laisseraient les

travaux à l'Assemblée nationale, pour mouiller une mouche ou deux dans la Jacques-Cartier...

La réintroduction du saumon dans la Jacques-Cartier, où cette magnifique espèce de poissons est disparue depuis le tournant du siècle, serait le premier projet majeur que le ministre Lessard se proposerait d'annoncer dans le domaine de la pêche sportive, depuis son accession au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Il s'attirera assurément alors la sympathie de plusieurs dizaines de milliers de disciples de saint Pierre au Québec!

Investissement

Au cours des prochains mois, j'aurai l'occasion de vous parler de nouveau du détail de ce projet de restauration de la Jacques-Cartier.

Pour aujourd'hui, qu'il me suffise de dire que la réintroduction du saumon de l'Atlantique dans cette rivière, à un coût de moins de un million de dollars échelonné sur une période de six ans, rapporterait entre \$6.000.000 et \$8.000.000 chaque

année à l'économie régionale de Portneuf, à compter de 1985, selon les estimés les plus conservateurs existant actuellement (hôtels, motels, terrains de camping, restaurants, casse-croûte, postes d'essence, magasins d'articles de sport, boutiques d'artisanat et de souvenirs, guides, gardiens de rivière).

En somme, pour un investissement annuel de \$150.000 pendant six ans, un revenu annuel de \$6.000.000 au minimum! C'est un investissement qui rapportera près de 4.000 pour 100. Aucun homme d'affaires avisé refuserait de s'embarquer dans un tel projet!

Le comité de restauration a déjà commencé à amasser les fonds pour la réalisation du projet, qui viendront s'ajouter à ceux que le gouvernement québécois et les entreprises privées voudront bien lui octroyer. Car des cartes de membre du comité, vendues à \$2 l'unité, seront offertes à tous les citoyens du comté de Portneuf et des régions avoisinantes, au cours des prochaines semaines. C'est un investissement dans l'avenir du saumon, de la Jacques-Cartier et du comté de Portneuf.

Remparts: optimisme malgré une baisse d'entrées

par Jacques ARTEAU

Où sont les 359 spectateurs en moins aux matchs des Remparts jusqu'ici cette saison par rapport à la période correspondante de l'an dernier pour le même nombre de matchs joués au Colisée?

A la veille d'un premier match du samedi en matinée, contre le Junior de Montréal demain à 14h, les Remparts accusent effectivement un recul de 1.793 entrées comparativement au total de l'an dernier, après leurs cinq premiers matchs de la saison régulière au Colisée. En termes de chiffres comparatifs par match, ils ont attiré jusqu'ici une moyenne de 1.435 spectateurs contre 1.794 l'an passé.

Un tel écart dans les chiffres, aussi tôt pour la saison 1979-80, annoncerait-il un autre saut-qui-peut à plus brève échéance cette fois?

Aucunement, objectent les propriétaires de l'équipe de hockey ju-

nior majeur. Bizarre comme contradiction devant des chiffres authentiques!

Evaluation faussée

Ayant attiré jusqu'ici 7.177 spectateurs à leurs matchs, les Remparts sont à 565 entrées d'une moyenne acceptable de 2.000 spectateurs par match. Ils sont même très loin de leur moyenne de 2.368 entrées à leurs cinq premiers matchs pour la saison 1977-78, et pourtant, ils ont vendu 305 abonnements de plus que l'an dernier!

"On sent que les gens s'intéressent plus aux Remparts selon les commentaires de notre entourage, la situation s'annonce plus encourageante que l'an dernier, d'argumenter singulièrement Alex Légaré, président des Remparts. Je dirais même que l'atmosphère est meilleure que l'an dernier au Colisée".

Aussi déconcertante réflexion venant du vice-président des Remparts, Michel Côté, ci-devant comptable

agréé, qui pour une fois, désavoue une évaluation basée sur des chiffres.

"Notre situation n'est pas pire que l'an dernier même si nous avons moins de spectateurs en début de saison, certifie le vice-président des Remparts. Même que nous sommes plus convaincus que jamais de succès à venir parce que nous avons l'équipe pour attirer plus de monde cette saison".

A leurs yeux, les chiffres comparatifs en assistances, y compris les 3.330 entrées pour un match d'ouverture en septembre 1978 comparées à 1.614 spectateurs pour le premier match de la saison en cours, le mardi 2 octobre, sont dangereusement dénotants. Au point de faire voir une inquiétante situation en apparence, contrairement à la réalité telle que perçue par les propriétaires des Remparts.

Optimisme justifié

Tout en s'appuyant sur le talent

plus convaincant de l'équipe cette saison, les directeurs des Remparts justifient leur foi en l'avenir, en tenant compte d'impondérables qui ont joué contre les Remparts sans tout de même trop les affecter.

"Nous avons d'abord joué trois matchs sur la route pour les perdre, nous avons écarté les promotions avec des admissions à prix de rabais et nous avons aussi eu à subir d'autres facteurs néfastes dont deux joutes de la Série mondiale, d'avancer Alex Légaré comme première explication. Compte tenu de ces facteurs, nous considérons que la situation est satisfaisante après seulement cinq matchs au Colisée, même que les perspectives

d'avenir sont meilleures avec l'équipe actuelle que celle de l'an dernier".

Relevant ensuite le coup de barre qui suivit l'engagement de Gaston Drapeau, le président des Remparts reprend: "Personnellement, je ne crois pas que les autres attractions en ville que ce soit le hockey mineur, junior ou senior, nous arrachent tellement de spectateurs. Par exemple, nous n'avons joué qu'une seule fois, un vendredi, notre meilleur soir aux guichets, je continue de croire que la fièvre du hockey commence vraiment en novembre et j'ai confiance que nous aurons bientôt nos 3.000 spectateurs".

S'il a déjà pressé le bouton de panique vers la mi-saison l'an dernier,

alerté par des chiffres troublants, Michel Côté se fie plus à des probabilités qu'à des chiffres comparatifs comme guides de référence pour évaluer les possibilités d'un redressement aux guichets à moyen terme.

"Le public est encore dans l'euphorie de l'entrée de Québec dans la Ligue nationale, c'est un facteur ajouté à d'autres, qui jouent contre nous" s'explique-t-il.

Nous avons un produit meilleur que celui de l'an dernier à offrir au public, plus électrisant, et après avoir attiré notre meilleure foule dans notre dernier match avec Sherbrooke, la remontée va se continuer, peut-être samedi contre Montréal et Verdun avec Normand Aubin, mardi prochain".

O'Leary heureux, Dalla Riva inquiet

MONTREAL (PC)-Pendant que le porteur de ballon John O'Leary, s'apprêtait à fêter le nouveau contrat de deux ans qu'il venait de signer avec les Alouettes, Peter Dalla Riva, se posait des questions sur son avenir et David Green, se motivait en vue du match de demain

contre les Rough Riders d'Ottawa.

Après cinq longs mois de négociations, O'Leary a finalement accepté les termes d'un nouveau contrat avec les Alouettes. Lorsqu'il a finalement dit oui à Robert Berger, le vice-président des

Alouettes et Bob Geary, le directeur-gérant, il était seul. Plus d'agent-négociateur, plus d'avocat. C'est lui et lui seul qui a préparé son avenir.

En somme, c'est au milieu de la semaine dernière que O'Leary a donné le grand coup. Glen Weir et Doug Payton, s'entraînaient avec Geary ce jour là lorsque soudainement, O'Leary fit son entrée et lança à brûle-pourpoint: "Bob, j'ai décidé de me marier. J'aimerais m'asseoir avec toi et signer un nouveau contrat".

Geary, est resté bouche-bée, n'en revenant pas de la tournure des événements. Sa seule réponse à son porteur de ballon fut: "Tu es sérieux... Ce n'est pas encore une histoire d'un mariage d'un soir".

"Non, de retour O'Leary. Je suis très sérieux. Je veux négocier et au plus vite car maintenant, je vais avoir plus de responsabilité sur les bras".

Hier, tout était réglé. Il y a bien eu quelques petits accrochages, mais quand le compagnon de jeu de David Green, s'est rendu sur le terrain pour l'exercice des Alouettes, tout était dans le sac.

Les termes monétaires du contrat n'ont pas été dévoilés, mais on croit que O'Leary, touchera aux environs de \$50.000 par an pour les deux prochaines saisons. De plus, une certaine compensation pour 1979 a aussi été accordée à ce vétéran.

Si la joie reflétait sur le visage de John O'Leary, on notait une certaine inquiétude du côté du vétéran Peter Dalla Riva. Presque continuellement oublié par Joe Barnes, comme receveur de passes cette saison, Dalla Riva, trouve le temps long par moment. Lorsqu'on lui a demandé s'il songeait à la retraite à l'issue de la présente campagne, il a paru surpris.

"Qui vous a parlé de retraite dans mon cas, a-t-il demandé? Moi, je n'en ai jamais fait mention. Je me sens très bien et il n'est pas question que je me retire du jeu. Mon contrat avec les Alouettes est valide jusqu'en 1981 et j'ai l'intention de l'honorer. J'ai bien lu quelques histoires à mon sujet dans les journaux, mais je crois que certaines de mes

déclarations ont été amplifiées."

Ici ou ailleurs

Les Alouettes font face à un problème épineux dans le cas de Dalla Riva, un ailier rapproché qui aura 33 ans le 11 décembre prochain. Depuis le dernier repêchage collégial, ils ont pu mettre la main sur une recrue fort prometteuse en la personne de Nick Arakgi, un géant de 6'6" et de 240 livres.

Blessé plus souvent qu'à son tour cette saison, Dalla Riva a été remplacé par ce jeune Arakgi et il s'est fort bien tiré d'affaires.

"Nous ne pouvons tout de même pas le laisser moisir sur le banc des joueurs, d'admettre le gérant Bob Geary. Il est talentueux et tout ce qu'il lui manque, c'est l'expérience. C'est en jouant qu'il s'améliorera".

Si Arakgi est aussi bon, que fera-t-on avec Dalla Riva?

"Moi, je n'ai rien à dire là-dessus, de souligner le gros ailier des Alouettes, qui a gagné sa première coupe Grey sous le régime de Sam Elcheverry en 1970. Je l'ai dit et je le répète. Je n'ai pas l'intention d'abandonner le football. S'il le faut, j'irai jouer ailleurs. Je suis convaincu que j'en suis toujours capable".

Green se motive

A la veille de cette rencontre contre les Rough Riders d'Ottawa, David Green tente de se motiver du mieux qu'il le peut pour continuer son assaut vers l'objectif de 1.600 verges de gains au sol qu'il s'était fixé au commencement de la saison.

"Contre les Argonauts de Toronto, c'était facile. Forrest Gregg m'avait déjà congédié la fois que j'avais tenté ma chance avec les Browns de Cleveland où il était l'entraîneur, de relater Green. Je ne lui ai jamais pardonné. Dans le cas de Brancato, je n'ai rien contre lui si ce n'est qu'une fois, j'ai participé à un de ses camps pour les joueurs américains. Je pense que nous étions 800 aspirants ce jour là. En deux temps et trois mouvements, j'ai été remercié de mes services. Peut-être que je pourrais lui tenir rancune à cause de cela. Je vais voir là cela dès demain".

"Vous pouvez compter sur moi pendant tout l'hiver."

Yvon Drolet
Laissez-moi vous garder au chaud cet hiver.

Livraison automatique de mazout domestique

Un simple appel vous procurera une réserve suffisante de mazout domestique, grâce à un programme rigoureux de livraison automatique.

Plan budgétaire

Vos paiements de mazout domestique seront échelonnés sur douze mois sans frais additionnels.

Un ami fiable.



Programme Protection-Confort

Quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, vous pouvez compter sur un service de dépannage de premier ordre. Peu coûteux, le programme Protection-Confort comprend aussi la réparation ou le remplacement de la plupart des pièces mécaniques importantes, installation comprise, plus une mise au point annuelle de l'appareil de chauffage.

Un service fiable

Je suis l'agent Gulf de votre région et je connais vos besoins. Appelez-moi en toute confiance pour un service rapide et courtois.



Marque déposée en conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation, utilisée par le concessionnaire Gulf Canada Limited.

Les Pétroles Yvon Drolet Ltée
5555, 3e Av. O., Suite 420
Centre Jadis — 628-3382

En pleine expansion avec RoyNat

Maurice Oberson, Président,
Karhu-Titan Canada Ltée,
Cowansville (Québec).



"Nos comptables de Montréal nous ont recommandé RoyNat"

"Nous savions en 1975 que le marché du ski de randonnée prendrait beaucoup d'ampleur. Nous savions aussi que la maison Karhu, de Finlande, possédait la meilleure technologie en matière de skis. Nous avions la franchise, mais il nous fallait réunir les fonds nécessaires pour nous équiper en matériel de fabrication spécialisée."

"Nos comptables agréés de Montréal nous recommandèrent RoyNat, en raison de sa bonne réputation et de sa fiabilité. Ils ne se sont pas trompés."

"RoyNat comprit que cette industrie offrait de bons débouchés; cela nécessita une grande ouverture d'esprit de sa part, étant donné le nombre élevé d'échecs à l'époque. Ces gens connaissent vraiment leur métier — ils savent évaluer une entreprise."

"Nous sommes de nouveau en pleine expansion et allons continuer de faire affaire avec RoyNat. Aucun doute là-dessus."

RoyNat

Québec: 683-2177
Rimouski: 722-8222

Financement pour achat de terrains, construction de bâtiments, achat d'équipements et de véhicules, fonds de roulement, refinancement et acquisitions.

Les rhétoriciens du hockey sur la glace du PEPS



la
chronique
de Sab

Il n'y a plus aucun doute que le hockey prend de plus en plus d'importance dans le programme sportif de nos universités et nos collèges. On voit surgir de plus en plus de rhétoriciens qui soutiennent que leurs méthodes sont nettement supérieures à celles des gens qui agissent comme entraîneurs pour les pros et les juniors.

L'université Laval figure hautement dans cette vague, grâce à tous les laboratoires que l'on a mis sur pied, sans oublier les nombreuses

écoles de hockey qui se déroulent au PEPS. Beaucoup d'argent, de temps et d'efforts sont dépensés pour prouver que ce système est le meilleur.

Voilà pourquoi des gars comme Charles Thiffault, Christian Pelchat et Jean-Claude Tremblay ont beaucoup à prouver avec une formation comme le Rouge et Or. Il y a aussi l'ombre de Gaston Marotte dans tout cela.

En fin de semaine, il y a tounoi universitaire au PEPS. A cause de nombreux blessés, il sera difficile de porter un jugement précis sur la formation 1979-1980 de nos carabins du campus de Sainte-Foy, mais il est certain qu'il y a des gens qui observent la situation. Oui, il y en a qui veulent savoir si le hockey classique que se veut celui des rhétoriciens peut se comparer avec celui du monde ordinaire.

J'ai l'impression qu'il se jouera du bon hockey, samedi et dimanche, mais ce tournoi ne mettra pas un terme aux discussions de plus en plus nombreuses entre les adeptes des deux systèmes. Toutefois, il faut reconnaître que les magnats écoutent de plus en plus ce que les universitaires ont à dire sur le sujet.

Malgré tout ce que l'on peut crier, le meilleur à la fin est celui qui gagne le plus souvent, car c'est ainsi que le veut le public de chez nous.

Les juniors "B"

Deux joueurs qui ont fait leur apprentissage avec le Sainte-Foy midjet "AAA" figurent avantageusement au tableau des meilleurs

compteurs de la Ligue de hockey junior "B" Québec-Métro.

Pendant que Marco Dion, des Elans de Charlesbourg, partage le premier rang avec son coéquipier Robert "Bob" Anderson, avec des fiches identiques de 13-12-25 points, il y a Carl Brochu, du Sainte-Foy, qui n'est pas loin en arrière avec 13-9-22.

Dans des chiffres qui ne comprennent pas les rencontres de mardi, le "Big Ten" est complété comme suit: Yvan Lemelin, SF, 7-14-21; Jacques Caron, SF, 6-14-20; Régent Plante, CHBG, 5-13-18; Richard Garneau, Ancienne-Lorette, 10-7-17; Réal Breton, CHBG, 5-11-16; Christian Gignac, 5-11-16; et André Boulet, CHBG, 5-10-15.

Un as marqueur

Quand le club de golf La Pruchière a engagé Sylvio Bélanger comme professionnel, les gens de ce coin étaient loin de penser que l'on venait de recruter un as marqueur pour la Ligue de hockey olympique Labatt de La Pocatière.

L'ancien adjoint du pro André Cazes, au club de golf Lévis, vient de démontrer un talent qu'on ne lui connaissait pas.

Après six rencontres avec le Plourde Auto, Bélanger se salue avec le championnat des compteurs grâce à une fiche de 13 buts et 6 mentions d'assistance pour un total de 19 points. Il a jusqu'ici des performances de 3, 4 et 5 buts.

Malgré tout, le Plourde n'a qu'une avance d'un point sur Pavillon Pontiac-Buick. Le gardien de but des meneurs, Jacques Duquet a une moyenne de 1.83 avec 11 buts accordés en six apparitions.

Curling Nairn

Guy Germain et Marc Pelletier, deux moniteurs de "Curl Canada" sont revenus très enchantés de leur visite au club de curling Nairn, à Clermont, où ils ont donné une clinique spéciale. Ils n'ont eu aucune difficulté à recruter les 35 élèves, nombre auquel ils se limitent.

Les deux visiteurs ont été emballés par l'enthousiasme qui règne à cet endroit et n'ont aucun doute que les résultats ne tarderont pas à venir.

C'est ainsi que lors du bonspiel d'ouverture, la semaine dernière, il y avait 26 équipes. Le président Georges Voyer était très fier de cette participation, surtout quand on tient compte que le club compte 200 membres et possède seulement deux pistes. Ce n'est pas l'action qui fait défaut, m'assure-t-on.

Jean Bourque, le directeur qui a

invité Germain et Pelletier, se propose bien d'organiser d'autres cours, cet hiver.

Les curlers de Charlevoix aimeraient bien se mesurer plus souvent à ceux de la région de Québec, mais la distance rend difficile les déplacements. Le président Voyer compte cependant sur la présence de plusieurs équipes de Québec lors du bonspiel-invitation le 23 février.

L'atmosphère au club Nairn est à l'image de la région de Charlevoix, en ce sens que l'hospitalité est chaleureuse et qu'il y a du plaisir.

Club Ook-Pik

Maintenant que les quatre randonnées pédestres familiales d'automne, le club de ski Ook-Pik n'attend plus que la neige. Même si la journée d'ouverture n'est prévue que pour le 9 décembre, les membres auront l'occasion de se maintenir en forme.

Encore cette année, ce club de ski de fond pourra bénéficier des installations du club de golf Alpin, avec le résultat que ses membres bénéficieront du plus beau site de la région.

Serge Dion, qui est de retour comme président, me rappelle cette semaine que son organisation offre 70 kilomètres de pistes balisées dont 5 km pour débutants, 35 km pour intermédiaires et 30 km pour experts, en plus de 100 km de pistes sur le réseau de l'Arrière-Pays.

De plus, Ook-Pik offre une garderie gratuite pour les petits de 2 à 5 ans; des programmes spécialement pour les jeunes de 8 à 14 ans; un camp d'initiation à la compétition durant la période des Fêtes; et des cours gratuits par des moniteurs diplômés.

Dion est secondé par 12 autres personnes bénévoles qui sont: Jacques Matte, vice-président; Kathleen Thibaut, secrétaire; André Fleury, trésorier; Alain Vachon, activités sociales; Léo Gingras, compétitions; Robert Hervé, cours; Claudette Routhier, Iniocks; Jacques Lapointe, piste; Jean Saint-Hilaire, promotion et communication; Marcel Landry, randonnées; Yvan Landry, sécurité; Maurice Lapointe, support technique.

On me dit du club Ook-Pik que c'est "un havre du ski de fond à connaître", et je n'en doute pas un seul instant. C'est une solide organisation que je n'hésite pas à recommander à tous qui cherchent un endroit pour se détendre. Et si vous voulez en savoir plus long, vous n'avez qu'à communiquer avec Kathleen Thibaut, tél. 628-8993.

Bouillabaisse...

Les Harlem Globetrotters, qui

sont de passage au Colisée, ce soir, en sont à leur 53e saison... Depuis le début de leur histoire, ces as du basketball ont évolué devant 84 millions de personnes dans 94 pays sur six continents en parcourant huit millions de milles... Il n'y a aucun doute que cette troupe offre encore "le meilleur divertissement familial du monde"... "Geese" Audsle est encore la figure dominante de ces as magiciens...

Léandre Cloutier, de Hippobec Inc., me demande de signaler que tous les étudiants des cégeps et de l'université Laval seront admis gratuitement pour le championnat provincial des conducteurs-étudiants, demain après-midi.

Le match de hockey junior "B" des Voliers de Beaufort, à la patinoire de Giffard, prévu pour dimanche, sera présenté en matinée, à 14h, plutôt que 19h30, comme l'indique le calendrier...

Devant le grand nombre de blessés à l'alignement du club de hockey Rouge et Or de l'université Laval, l'ailier droit Marc Rancourt, auteur de 18 buts et 22 aides l'an dernier, a accepté de venir prêter main-forte pour le tournoi de fin de semaine, au PEPS...

Georges Trépanier, le gagnant du marathon de l'île d'Orléans, sera du 20 kilomètre du Braconnier, à La Tuque, dimanche... La présidence d'honneur de cet événement a été confiée à Phil Latulippe, qui en profitera certainement pour se joindre aux participants... D'ailleurs, la région de Québec aura une forte représentation...

Les inscriptions sont acceptées pour le tournoi régional de badminton prévu pour la polyvalente de Lévis, 10 et 11 novembre... Cette compétition est réservée aux joueurs des classes B et C, et la date limite pour s'inscrire est le 5 novembre... Pour inscription et/ou information: Jean-Marc Fillion (837-8006 le soir); Michel Belzile (837-2429 le jour)...

Lors de l'ouverture de la Ligue féminine de ballon sur glace inter-cité de O'Keefe, les Amazones de Beaufort ont défait Côte de Beauré, 5-1, avec deux buts de Lucie Laprise et un chacune par Linda Allard, André Paradis et Louise Mercier; le blanchissage étant évité par Nicole Ménard... Dans l'autre match, Sainte-Foy l'a emporté sur Québec-Centre, avec deux buts de France Santerre et un chacune par Paule Mermier et Huguette Gauvin; la marqueuse des perdantes étant Christine Jeffrey...

Roland SABOURIN

En fin de semaine

AUJOURD'HUI

Spectacle des Harlem Globetrotters, au Colisée, 20h.

Ligue de hockey junior "B" Québec-Métro: Sainte-Foy à Loretteville, 20h30; Beaufort contre Charlevoix, à Clermont, 21h.

Survénants de Sorel contre Cascades de Beaufort, Ligue de hockey junior "A" du Québec, centre sportif Marcel-Bédard, 20h05.

Aux clubs de curling Etchemin et Victoria, continuation du "Cashspiel".

Deuxième soirée du tournoi féminin "Le Baron Rouge", club de curling Jacques-Cartier.

Fête intime en l'honneur de Philippe Latulippe, Brasserie O'Keefe, 990 rue Godin, Vanier.

Ligue collégiale de hockey "AAA": Saint-Jérôme visite Theford Mines, à Black Lake, 20h30.

DEMAIN

A 14h, au Colisée, Junior de Montréal contre Les Remparts, LHMJQ.

Les Nordiques reçoivent les Sabres de Buffalo 20h, au Colisée, LNH.

Tournoi de hockey Rouge et Or, au PEPS, York vs Laval, 15h, puis McMaster vs S.-F.-Xavier, 18h.

Au collège Limoilou, 9h, tournoi de volleyball de la FASQ.

Au Pavillon de la jeunesse, 16h, Saint-Georges visite Limoilou, Ligue collégiale de hockey "AAA".

Début du tournoi de classe "A" du circuit Place Sillery, club de tennis Avantage, 15h.

Football scolaire: finale régionale juvénile, Québec High School contre St. Pat's, plaines d'Abraham, 13h30; section cadette, St. Pat's à polyvalente N.-D.-des-Laurentides, 10h.

Troisième match, finale 2 de 3.

Ligue de touch-football de Québec, Boussonnière contre Olivetti, 9h30, plaines d'Abraham.

Au club de curling Jacques-Cartier, banquet d'huitres et finales du tournoi féminin "Le Baron Rouge", 20h.

Finales du "Cashspiel", au club de curling Victoria, 20h.

Ski-bazar du club de ski Lac-Beaufort, Chalet des skieurs, Mont Saint-Castin-les-Neiges, 12h à 17h.

Au centre Sainte-Anne, ski-bazar du club de ski Mont Sainte-Anne, 11h à 16h.

Patin-o-thon du hockey mineur de Charlesbourg, patinoires Arpirdrome et POC.

A l'Hippodrome Expo-Québec, championnat provincial des conducteurs-étudiants en courses attelées, premier départ 14h.

Match de handball, Citadelles de Québec contre Rouge et Or, PEPS de l'université Laval, 13h.

Club de raquetball Lebourgneuf, clinique gratuite pour les membres, 10h à midi.

DIMANCHE

Au Colisée, 20h, Canadiens de Montréal contre Nordiques, LNH.

A 14h, Ligue de hockey junior "B" Québec-Métro, Sainte-Foy à Ancienne-Lorette, Charlesbourg contre Charlevoix (à Clermont), Loretteville à Montmagny et Vanier à Beaufort.

Hockey midjet "AAA", 14h, centre sportif de Sainte-Foy, Boisbriand des Laurentides contre Les Gouverneurs.

Theford Mines visite Saint-Georges, 14h, Ligue collégiale de hockey "AA".

A Saint-Raymond, 19h30, Maurice Trotter de Limoilou contre Tapis Monarque de Québec, et à 21h, D.R. Grenier de Beaufort con-



Si vous avez des projets,
passez nous voir.

On voit grand



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

la bourse et la vie

La bourse la plus avantageuse que nous connaissions, offerte aux finissants du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires



La bourse des Collèges Militaires comprend, en plus d'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension (habilitation, l'équipement sportif un emploi d'été garanti et même des vacances payées!)

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets: 1 formation universitaire 2 conditionnement physique 3 formation de chef

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre, entre autres: administration, génie, sciences, mathématiques, lettres

Après avoir acquis sa formation militaire de base, l'aspirant-officier poursuit son entraînement spécialisé durant les mois d'été: pilotage, navigateur, radar, communications, administration, génie maritime

Pour plus de précision, concernant les Collèges Militaires, leurs exigences et la carrière d'officier, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes sous la rubrique "Recrutement")

NOM _____
ÂGE _____ TEL _____
ADRESSE _____
NIVEAU SCOLAIRE _____



En pleine expansion avec RoyNat

André St-Hilaire,
président et actionnaire principal,
Québec Tools Corporation,
Montréal



"Se limiter à une seule source, c'est rater l'occasion de faire appel à des spécialistes."

"Se limiter à une seule source pour tous ses besoins d'argent, c'est rater l'occasion de transiger avec des spécialistes qui connaissent leur affaire à fond, et sans doute la vôtre aussi. Nous allons aux sources habituelles pour les marges de crédit et le court terme, et chez RoyNat pour les fonds à long terme, le financement d'équipements, etc. Ce n'est que le gros bon sens."

RoyNat

Québec: 683-2177
Rimouski: 722-8222

Financement pour achat de terrains, construction de bâtiments, achat d'équipements et de véhicules, fonds de roulement, refinancement et acquisitions.

sommaires LNH

DETROIT 4 BUFFALO 0	9:50, Schoenfeld Buf 12:26, Long Det 15:18, Dudley Buf, Schultz Buf, Polonich Det 18:11.	(purgée par McKegney) 16:41, Bergman Det 18:48.
Première période 1—Detroit, Nedomansky 4e (Lawson, Labraaten) 18:57. Pénalités: Gare Buf 6:47, Polonich Det 9:37.	Deuxième période Aucun but. Pénalités: Playfair Buf, Polonich Det 9:37, Playfair Buf 14:17, Buffalo banc 14:17.	Troisième période 2—Detroit, Larson 1er (McCourt, Mahovich) 5:08. 3—Detroit, Thompson 5e (McCourt, Poligno) 9:13.

4—Detroit, Nedomansky 5e (Labraaten) 10:33.
Pénalités: Perreault Buf 4:37, 7:18, Gare Buf, Hicks Det majeures 10:01.
Tirs aux buts:
Detroit 10 4 12-26
Buffalo 8 6 9-23
Gardiens: Sauve, Buffalo, Rutherford, Detroit.
Assistance: 13,172.

PHILADELPHIE 5
NEW YORK 2

Première période
1—NY Rangers, DeBlois 3e (Hickey, Dugany) 2:33.
2—NY Rangers, Marois 1er (McEwen, Don Murdoch) 6:40.
Pénalités: Holmgren Pha 6:18, Marois NYR 12:22, Clarke Pha 14:33, Tkaczuk NYR 18:30.

Deuxième période
3—Philadelphia, Dailey 1er (Holmgren) 4:50.
4—Philadelphia, Leach 6e (Barnes, Clarke) 8:51.
Pénalités: Marois NYR 12:38.

Troisième période
5—Philadelphia, Propp 6e (Leach, Busniuk) 9:11.
6—Philadelphia, Leach 7e (Propp, Busniuk) 9:23.
7—Philadelphia, Clarke 2e (Propp, Leach) 14:30.
Pénalités: Tkaczuk NYR 16:03, Holmgren Pha, Johnstone NYR majeures, Vadnais NYR mauvaise conduite de partie 17:07, Paddock Pha 19:40.
Tirs aux buts:
NY Rangers 9 6 5-20
Philadelphia 4 14 10-28
Gardiens: Davidson, NY Rangers; Peeters, Philadelphia.
Assistance: 17,077.



Un gardien soulagé que ce John Davidson quand il a vu le lancer de Brian Propp dévier à droite de sa cage. Il faut dire que Propp a été passablement incommodé par Walt Tkaczuk. Les Flyers ont tout de même réussi à vaincre les Rangers.

compteurs LNH

	B	A	Pts
Dionne, LA	8	14	22
Simmer, LA	10	8	18
Taylor, LA	9	6	15
Lafleur, Mtl	9	5	14
Perreault, Buf	7	7	14
Hallward, LA	4	10	14
Propp, Pha	6	7	13
Shutt, Mtl	6	7	13
Goring, LA	2	11	13
Leach, Pha	7	5	12
Federko, SL	2	10	12
MacDonald, Edm	8	3	11
Kindrachuk, Pgh	6	5	11
Babych, SL	5	6	11
Van Boxmeer, Buf	3	8	11
Maruk, Wash	7	3	10
Larouche, Mtl	6	4	10
Lever, Ver	6	4	10
Dugany, NYR	3	7	10
Carlyle, Pgh	2	8	10
Callighen, Edm	2	8	10
Ramsay, Buf	2	8	10
Gretzky, Edm	2	6	10
Payne, Min	3	4	9
Sittler, Tor	4	5	9
B. Smith, Min	4	5	9

Les Flyers augmentent leur priorité sur les Rangers

(Selon AP) — La recrue Brian Propp et Reggie Leach ont compté à 11 secondes d'intervalle en troisième période et les Flyers de Philadelphia en ont profité pour battre les Rangers de New York 5-2 hier soir dans la ligue Nationale.

Leach avait aussi marqué un autre but en deuxième période, après que Bobby Carke et Bob Dailey eurent déjoué tour à tour le gardien John Davidson.

Du côté des Rangers, les buts sont allés à Lucien DeBlois et Mario Marois contre le gardien Pete Peeters.

Ce triomphe des Flyers a porté

leur fiche à cinq victoires contre un revers et un verdict nul jusqu'ici cette saison. Ils dominent aussi la section Patrick avec une priorité de trois points sur les Rangers.

Le vétéran Vaclav Nedomansky a compté deux des quatre buts des Red Wings de Detroit sur des jeux de puissance et ils ont fait subir un blanchissage de 4-0 aux Sabres de Buffalo de Scotty Bowman, hier soir dans un match de la ligue Nationale disputé dans la ville de l'automobile.

Reed Larson et Erroll Thompson ont été les deux autres marqueurs des Red Wings à profiter des largesses de l'arbitre. De son côté, le gardien Jim

Rutherford en a profité pour inscrire son premier coup de pinceau de la jeune saison.

C'était le premier triomphe des Red Wings devant leurs propres partisans et leur fiche de la présente campagne s'établit maintenant à deux victoires contre deux revers et deux matches nuls. Quant aux Sabres, ils présentent un bilan de quatre triomphes contre trois défaites et un verdict nul.

Pour Rutherford, soulignons qu'il s'agissait de son 18e blanchissage en carrière dans la ligue Nationale.

LES PNEUS D'HIVER GULF- UNE VALEUR SÛRE

**Pose et enveloppe
de pneu gratuites à
l'achat de tout pneu Gulf**

L'offre prend fin le 31 décembre 1979
chez les détaillants participants

**Des offres avantageuses
pour pneus radiaux**

RADIAL POLYESTER ET RAYONNE (Winterway)

Permet une consommation moins élevée de carburant comparativement à un pneu ordinaire. Bande de roulement à l'épreuve du bourrage. Roulement doux et silencieux. Comporte 6 plis (2 plis radiaux de polyester et 4 ceintures de rayonne).

\$49⁹⁵
à compter de (P165/80R13)

RADIAL ACIER (Radial ceinturé d'acier)

Le meilleur pneu d'hiver Gulf. Bande de roulement à l'épreuve du bourrage comportant de profondes rainures à l'épaulement. Comporte 2 plis radiaux de polyester et 2 ceintures robustes d'acier.

\$59⁹⁵
à compter de (P155/80R13)

Les pneus d'hiver ceinturés et à plis croisés Gulf

PNEUS À PLIS CROISÉS (Trail Blazer)

Comporte 4 plis de polyester résistant pour un roulement doux et l'élimination des risques de méplats. Le TRAIL BLAZER est un pneu d'hiver économique et fiable.

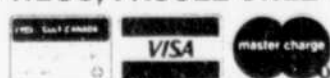
\$28⁹⁵
à compter de (600-12)

PNEUS CEINTURÉS (Blazer)

Le BLAZER ceinturé comporte 2 plis de polyester et 2 ceintures de fibre de verre pour une durée et une robustesse accrues. Procure une excellente traction, et son prix est très avantageux.

\$33⁹⁵
à compter de (A78-13)

POUR UN SERVICE PERSONNALISÉ POUR VOS PNEUS, PASSEZ CHEZ VOTRE DÉTAILLANT GULF



Pour Plus de commodité, utilisez votre carte • Voyage Gulf ou, dans la plupart des stations • service, votre carte Visa ou MasterCard.



Marque déposée et conception graphique Gulf Oil Corporation utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limited.

AVIS

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
DU QUÉBEC**

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DU 22 AU 27 OCTOBRE 1979

L'Assemblée nationale a adopté le 18 octobre 1979 la Loi 58 modifiant la Loi électorale.

Cette loi permet à toute femme mariée ou veuve de s'inscrire sur les listes électorales sous ses nom et prénoms de naissance ou sous ses prénoms joints au nom de son mari.

De telle sorte qu'il y a maintenant quatre façons possibles de s'inscrire pour une femme mariée ou une veuve:

1. ses nom et prénoms de naissance;
2. ses prénoms joints au nom de son mari;
3. ses nom et prénoms joints au nom de son mari;
4. les nom et prénoms du mari, suivis du mot "Madame".

Toute femme qui n'a pas été inscrite sur les listes électorales lors du recensement ou qui désire apporter des corrections à son inscription, peut en faire la demande—en personne ou par un parent—en se présentant:

- dans les sections urbaines, à l'un des bureaux le plus près de chez elle dont l'adresse apparaît dans le journal des 22, 24 et 26 octobre;
- dans les sections rurales, au bureau du président d'élection ou auprès des réviseurs ruraux.

Ces inscriptions ou corrections peuvent se faire du 22 au 27 octobre.

Rappelez-vous que votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum, dépend de votre inscription sur les listes électorales.

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

sport

football

HIER
Ligue canadienne
Aucun match

Ligue nationale
San Diego 22 Oakland 42

AUJOURD'HUI
Ligue canadienne
Aucun match

Ligue nationale
Aucun match

DEMAIN
Ligue canadienne
Ottawa à Montréal (14h00)

compteurs remparts

MJ	R	A	Pts	Pts
Alain Rioux	13	10	20	2
Gaston Therrien	12	5	15	20
Rene Labbe	12	11	4	15
Daniel Rioux	11	5	10	15
Marc Genest	9	3	11	14
Claude Drouin	12	2	11	13
Stéphane Lessard	12	6	5	11
Jacques Chouinard	11	6	5	11
Jean-Marc Lanthier	11	4	5	9
Patrice Masse	10	1	8	9
Normand Lefrançois	8	3	5	8
Pierre Guard	13	3	3	6
Marc Prevost	11	1	5	6
Yves Ferlatte	8	3	2	5
Guy Riel	11	3	2	5
Dave Pichette	6	2	3	5
Scott Fraser	12	2	2	4
Jocelyn Faucher	6	1	1	2
Matthieu Cloutier	8	0	1	1

Gardiens	MJ	Min.	BA	BI	Moy.
Roberto Romano	10	431	253	41	5.71
Denis Groulx	7	280	186	30	6.42
G. Abatiello	1	60	48	7	7.00

Ligue nationale

Aucun match

DIMANCHE
Ligue canadienne

Calgary à Toronto
C. Britannique en Saskatchewan
Winnipeg à Edmonton

Ligue nationale

Buffalo à Detroit
Chicago à San Francisco
Cleveland à St-Louis
Dallas à Pittsburgh
Green Bay à Miami
Kansas City à Denver
N. Angleterre à Baltimore
N. Orléans à Washington
New York Giants à Los Angeles
New York Jets à Houston
Philadelphie à Cincinnati
Tampa Bay à Minnesota

CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

SECTION EST

MJ	G	P	N	Pp	Pts
Montréal	14	9	4	1	286
Ottawa	14	7	5	2	318
Hamilton	15	6	9	0	280
Toronto	14	5	9	0	216

SECTION OUEST

MJ	G	P	N	Pp	Pts
Edmonton	14	10	2	2	451
Calgary	14	10	4	0	313
C.B.	14	9	4	1	286
Winnipeg	15	4	11	0	272
Saskatchewan	14	1	13	0	100

LIGUE NATIONALE

DIVISION AMERICAINE

SECTION EST

G	P	N	Pp	Pts	Moy.
N. Angleterre	6	2	0	239	118
Miami	5	3	0	146	126
Jets de N.Y.	4	4	0	170	200
Buffalo	3	5	0	174	142
Baltimore	2	6	0	102	153

SECTION CENTRALE

Pittsburg	6	2	0	212	147	750
-----------	---	---	---	-----	-----	-----

SECTION OUEST

Houston	5	3	0	176	182	825
Cleveland	5	3	0	173	183	825
Cincinnati	1	7	0	146	197	125

DIVISION NATIONALE

SECTION EST

Dallas	7	1	0	200	132	875
Washington	6	2	0	161	111	750
Philadelphie	6	2	0	152	128	750
Giants de N.Y.	3	5	0	128	165	375
St-Louis	2	6	0	133	181	250

SECTION CENTRALE

Tampa Bay	6	2	0	168	133	750
Minnesota	4	4	0	144	163	500
Chicago	3	5	0	122	139	375
Green Bay	3	5	0	123	149	375
Detroit	1	7	0	124	190	125

SECTION OUEST

N. Orléans	4	4	0	197	185	500
Los Angeles	4	4	0	141	165	500
Atlanta	3	5	0	190	181	375
San Francisco	1	7	0	149	219	125

FAITES-LE
CE SOIR...

Vous avez jusqu'à
19h30

pour composer

647-3333

et vous abonner

au journal

LE SOLEIL

JOURNÉES MINOLTA

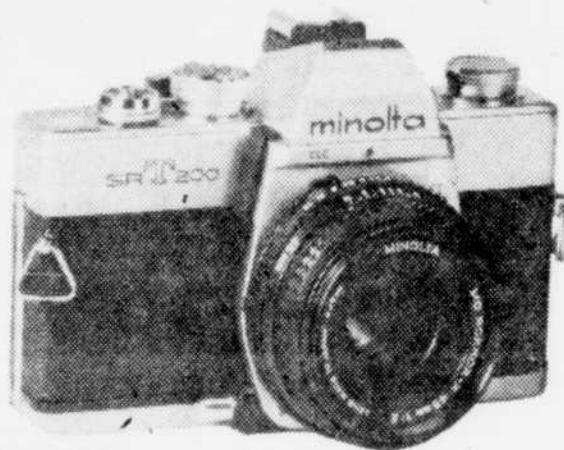
VENDREDI ET SAMEDI

26 ET 27 OCTOBRE

AU 10, BÉGIN, LÉVIS

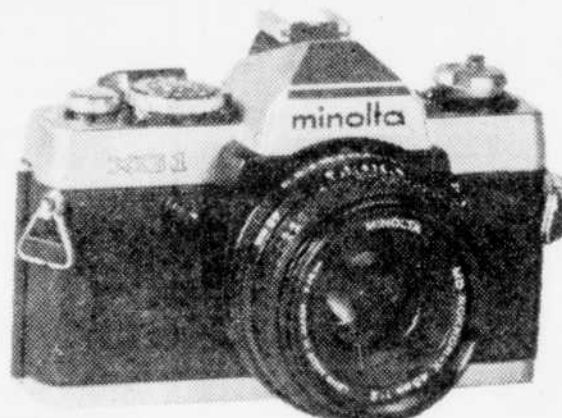
REPRÉSENTANTS ET TECHNICIENS SUR LES LIEUX

Minolta SRT-200, objectif 45 mm F2



218

Minolta XG-1, objectif 45mm F2



298

Minolta Hi-Matic S, avec étui



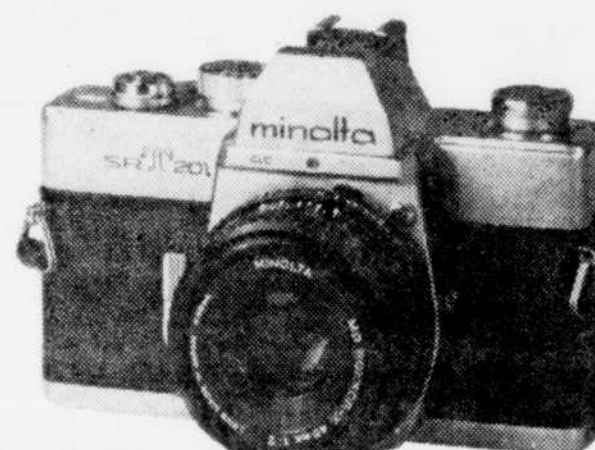
138

OBJECTIFS ET ACCESSOIRES

Rokkor-X 28mm F2.8	\$148
Rokkor-X 135mm F3.5	\$134
Rokkor-X 200mm F4	\$178
Rokkor-X Zoom 50-135mm F3.5	\$394
Rokkor-X Zoom 75-200mm F4.5	\$564
Winder G	\$114
Winder D	\$124

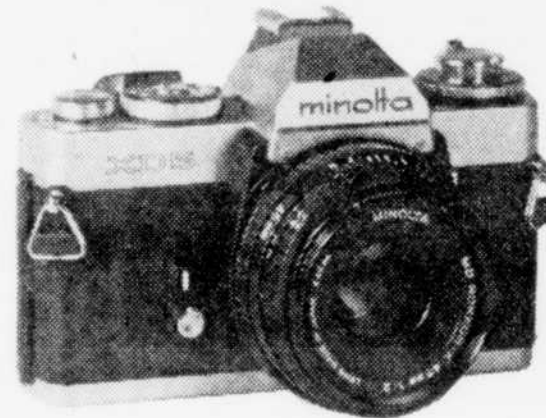
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES. AJOUTER 12%
POUR TAXE ET FRAIS DE MANUTENTION (MANUTENTION
MINIMUM \$3.50)

Minolta SRT-201, objectif 45mm F2



268

Minolta XD-5, objectif 45mm F2



458

CLINIQUE MINOLTA

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
25, 26 ET 27 OCTOBRE
AU 10, BÉGIN, LÉVIS

JEUDI: 13 À 21 HRES
VENDREDI: 9 À 21 HRES
SAMEDI: 9 À 17 HRES

APPORTEZ-NOUS VOTRE MINOLTA
ET SES ACCESSOIRES.

VÉRIFICATION, NETTOYAGE.
RÉPARATION DES TROUBLES
MINEURS PAR UN
TECHNICIEN SPÉCIALISÉ

C'EST GRATUIT!

LA QUINZAINE
DE LA PHOTO EST EN FÊTE
DU 4 AU 27 OCTOBRE
PROFITE DE NOS

SUPER-SPÉCIAUX



10, ave Bégin, Lévis
102, rte Kennedy, Lévis
48, rue Garneau, Québec
11 770, 1ère ave est, St-Georges, Bce
Galeries la Chaudière, Ste-Marie, Bce
44, St-Jean-Baptiste est, Montmagny
107, rue Frontenac, Sherbrooke

Les marchands de



place Lebourgneuf

vous invitent à visiter les
25, 26 et 27 octobre

comment s'y prendre

EXPOSITION
POUR LES BRICOLEURS

une collaboration de



LE CASTOR bricoleur

sur les mails de



place Lebourgneuf

- Plus de 30 fournisseurs
- Démonstrations et cliniques
- Enclos de collage pour enfants

JEUDI et VENDREDI: 18:00 à 21:00 heures
SAMEDI : 10:00 à 16:00 heures

TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE FAIRE VOUS-MÊME

Sortie Pierre-Bertrand Nord sur le boulevard de la Capi-
tale et sortie boulevard Lebourgneuf sur le boulevard
Laurentien.

hockey

HIER

Ligue nationale
Pittsburgh 5 Montréal 8
New York (Rangers) 2 Philadelphie 5
Buffalo 6 Détroit 4

Ligue américaine
Aucun match

compteurs
nordiques

MJ	B	A	Pts	Pen
Marc Tardif	4	3	8	4
Real Cloutier	6	2	8	0
Serge Bernier	6	2	3	2
Dale Hoganson	6	0	4	3
Bob Fitchner	8	1	2	0
Hobbes Plorek	6	2	1	2
Pierre Lacroix	5	0	2	4
Richard Leduc	5	0	2	0
Gerry Hart	6	0	2	9
Gary Larivière	6	0	1	6
Jamie Hislop	6	0	1	0
Wally Weir	5	0	1	4
Michel Goulet	4	0	1	2
Paul Bastien	5	1	0	13
Pierre Plante	6	0	0	7
Curt Brackenbury	6	0	0	8
Dave Farrish	4	0	0	0
John Smrke	5	0	0	0
François Lacombe	1	0	0	0
Alain Côté	3	0	0	0

Les gardiens	Min.	BA	Moy.
Geran Hogosta	180	7	2.33
Michel Dion	180	11	3.06

Ligue junior majeur

Chicoutimi 3 Cornwall 7

Ligue collégiale "AAA"

Aucun match

Ligue junior "A"

Aucun match

Ligue junior "B"

Québec-Métro

Aucun match

Ligue midget "AAA"

Aucun match

AUJOURD'HUI

Ligue nationale

New York (Islanders) à Hartford

Edmonton à Atlanta

Boston à Winnipeg

Toronto à Colorado

Ligue américaine

Syracuse à Burlington

Hershey à New Haven

Nouvelle-Écosse à Rochester

Maine à Springfield

Ligue junior majeur

Cornwall à Shawinigan

Laval à Sherbrooke

Ligue collégiale "AAA"

Saint-Jérôme à Thetford Mines (20h00)

Ligue junior "A"

Sorel à Beauport (20h00)

La Tuque à Thetford

Ligue junior "B"

Québec-Métro

Ste-Foy à Loretteville (20h00)

Beauport à Charlevoix (21h00)

Ligue midget "AAA"

Aucun match

DEMAIN

Ligue nationale

Buffalo à Québec

Détroit à Montréal

New York (Rangers) à Minnesota

Chicago à New York (Islanders)

Philadelphie à Pittsburgh

Atlanta à St-Louis

Washington à Vancouver

Toronto à Los Angeles

Ligue Américaine

Binghamton à Syracuse

Nouvelle-Écosse à Adirondack

Hershey à Springfield

Ligue junior majeur

Montréal à Québec (14h00)

Ligue collégiale "AAA"

St-Georges à Lamoille

St-Georges à Lamoille

Ligue junior "A"

Aucun match

Ligue junior "B"

Québec-Métro

Aucun match

Ligue midget "AAA"

Aucun match

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE

PRINCE-DE-GALLES

Section Norris

MJ G P N Bp Bc Pts

Montréal 7 5 1 1 32 23 11

Los Angeles 8 4 3 1 39 37 9

Pittsburgh 8 3 4 1 31 33 7

Détroit 6 2 2 2 20 18 6

Hatford 7 1 3 3 17 24 5

Section Adams

Boston 6 4 1 1 23 17 9

Minnesota 7 4 2 1 28 22 9

Buffalo 7 4 2 1 30 20 9

Toronto 7 4 3 0 22 21 8

Québec 6 2 3 1 17 18 5

CONFÉRENCE

CLARENCE-CAMPBELL

Section Patrick

MJ G P N Bp Bc Pts

Philadelphie 7 5 1 1 35 27 11

Rangers NY 7 4 3 0 37 26 8

Islanders NY 6 2 3 1 20 18 5

Atlanta 7 2 4 1 23 28 5

Washington 7 2 5 0 11 25 4

Section Connie-Smythe

Chicago 7 3 2 2 17 17 8

Vancouver 8 3 3 2 25 23 8

St-Louis 7 2 2 2 22 27 8

Edmonton 7 1 2 4 25 32 6

Winnipeg 7 2 5 0 11 25 4

Colorado 6 1 4 1 16 22 3

CLASSEMENT GENERAL

Formation Pts

1) Philadelphie 11

2) Montréal 11

3) Boston 9

4) Minnesota 9

5) Los Angeles 9

6) Buffalo 9

7) New York Rangers 8

8) Toronto 8

9) Chicago 8

10) Vancouver 8

11) Pittsburgh 7

12) Detroit 6

13) Saint-Louis 6

14) Edmonton 6

15) New York Islanders 5

16) Atlanta 5

17) Hartford 5

LIGUE AMERICAINE

Section Nord

MJ G P N Bp Bc Pts

Sainte-Foy 7 6 1 0 35 16 12

Anc. Lorette 8 6 2 0 32 21 12

Charlebourg 7 4 3 0 41 19 8

Vanier 8 3 4 1 38 22 7

Loretteville 8 3 5 0 45 67 6

Charlevoix 5 1 2 2 18 32 4

Beauport 6 1 4 1 28 36 3

Section Sud

Rochester 6 3 3 0 14 16 6

New Haven 6 3 3 0 25 25 6

Binghamton 6 1 4 1 11 18 3

Syracuse 5 0 5 0 13 33 0

LIGUE JUNIOR MAJEUR

Section Robert-LeBel

MJ G P N Bp Bc Pts

Hull 13 7 4 2 70 59 16

Verdun 11 6 4 1 73 50 13

Cornwall 14 6 7 1 72 80 13

Montréal 15 10 0 0 69 99 10

Laval 13 11 0 0 57 95 4

Section Frank-Ditlo

Sherbrooke 12 10 1 1 72 43 21

Trois-Rivières 14 8 5 1 86 55 17

Chicoutimi 12 8 4 0 71 46 16

Québec 15 5 7 1 71 75 11

Shawinigan 13 4 8 1 53 71 9

LIGUE COLLEGE "AAA"

MJ G P N Bp Bc Pts

St-Georges 4 3 1 0 22 18 6

Lamoille 4 2 2 0 28 26 4

St-Jérôme 4 2 2 0 18 19 4

Thetford Mines 4 1 3 0 21 24 2

LIGUE JUNIOR "A"

MJ G P N Bp Bc Pts

Joliette 11 8 3 0 75 55 18

Beauport 11 8 3 0 72 46 16

Sorel 11 4 6 1 51 65 9

Thetford 11 3 6 2 52 69 8

La Tuque 12 3 7 1 66 85 7

LIGUE JUNIOR "B"

QUEBEC-METRO

MJ G P N Bp Bc Pts

Sainte-Foy 7 6 1 0 35 16 12

Anc. Lorette 8 6 2 0 32 21 12

Charlebourg 7 4 3 0 41 19 8

Vanier 8 3 4 1 38 22 7

Loretteville 8 3 5 0 45 67 6

Charlevoix 5 1 2 2 18 32 4

Beauport 6 1 4 1 28 36 3

Section Nord

Sainte-Foy 7 6 1 0 35 16 12

Anc. Lorette 8 6 2 0 32 21 12

Charlebourg 7 4 3 0 41 19 8

Vanier 8 3 4 1 38 22 7

Loretteville 8 3 5 0 45 67 6

Charlevoix 5 1 2 2 18 32 4

Beauport 6 1 4 1 28 36 3

Section Sud

Rochester 6 3 3 0 14 16 6

New Haven 6 3 3 0 25 25 6

Binghamton 6 1 4 1 11 18 3

Syracuse 5 0 5 0 13 33 0

LIGUE JUNIOR MAJEUR

Section Robert-LeBel

MJ G P N Bp Bc Pts

Hull 13 7 4 2 70 59 16

Verdun 11 6 4 1 73 50 13

Cornwall 14 6 7 1 72 80 13

Montréal 15 10 0 0 69 99 10

Laval 13 11 0 0 57 95 4

Section Frank-Ditlo

Sherbrooke 12 10 1 1 72 43 21

Trois-Rivières 14 8 5 1 86 55 17

Chicoutimi 12 8 4 0 71 46 16

Québec 15 5 7 1 71 75 11

Shawinigan 13 4 8 1 53 71 9

LIGUE COLLEGE "AAA"

MJ G P N Bp Bc Pts

St-Georges 4 3 1 0 22 18 6

Lamoille 4 2 2 0 28 26 4

St-Jérôme 4 2 2 0 18 19 4

Thetford Mines 4 1 3 0 21 24 2

LIGUE JUNIOR "A"

MJ G P N Bp Bc Pts

Joliette 11 8 3 0 75 55 18

Beauport 11 8 3 0 72 46 16

Sorel 11 4 6 1 51 65 9

résultats
à québec

PREMIERE COURSE

Trot - \$750

4-Parlay Porter, \$2400, 5:00, 3:70

2-Range Whirl, 3:10, 2:20, 3-Petron

Chippie, 2:20, Ont aussi couru: Prairie

Sunset, All Joy, Justa Bum

Temps: 31.4, 1:04, 1:36.1, 2:07.3

Exacta: 4 x 2 \$50.00

DEUXIEME COURSE

Ambie - \$800

4-Wise Guy, \$4.30, 2:50, 2:10;

3-Fairmeade Pat, 6.40, 2:30;

2-Sportique, 2:20, Ont aussi couru:

Jeepers Minbar, Jamin Angus, Brise

Vent, Blue Paladin

Temps: 31.4, 1:04, 1:36.1, 2:07.3

Exacta: 4 x 2 \$50.00

TROISIEME COURSE

Ambie - \$550

4-Copper Lass, \$2.80, 2:40, 3:00;

6-Hooter Minbar, 3:70, 8:40, 5-Baron

Terry, 6:30, Ont aussi couru: Sapristi,

Allard, Flicka Butler, Dee Dee Dum,

Albion Hall Dedy

Temps: 32.1, 1:06.1, 1:38.2, 2:11

Exacta: 4 x 6 \$8.10

QUATRIEME COURSE

Trot - \$800

2-Deli Dum, \$8.90, 4:30, 3:10;

5-Rannach Ray N, 13:40, 6:10, 3-Gaelic

Duke, 3:00, Ont aussi couru: R G Day,

Halsdan Dart, Brown Count

Temps: 32.4, 1:06.1, 1:38.4, 2:08.4

Exacta: 3 x 5 \$54.50

CINQUIEME COURSE

Ambie - \$750

6-Lee Do, \$3.80, 3:10, 2:30, 1-Ata

Gypsy Air, 5:70, 2:30, 5-Diala, 2:80, Ont

aussi couru: Shadydale Top Line, Rose

Roy, Byeridge Boxer

Temps: 31.4, 1:04, 1:37, 2:06.4

Exacta: 1 x 6 \$17.10

SIXIEME COURSE

Trot - \$650

7-Pasta, \$14.00, 6:70, 3:00, 3-Procyon,

Foire chez les députés pour l'autoroute de la Beauce

par Raymond GIROUX

Peut-être le chef libéral, M. Claude Ryan, ne le sait-il pas encore, mais il est fort difficile d'entreprendre un débat philosophique sur le rôle des députés à partir d'une question d'asphalte.

C'est ainsi qu'à l'Assemblée nationale, hier après-midi, il a tendu une perche

au ministre des Transports, M. Denis De Belleval, à propos de l'autoroute de la Beauce, en citant un passage d'un discours prononcé par ce dernier dans le cadre de la campagne électorale en cours.

Dans les notes remises à la presse à cette occasion, le ministre disait que "je puis cependant affirmer, sans l'ombre d'un doute, qu'un député du parti au pouvoir dans Beauce-Sud pourrait

avec succès faire valoir son point de vue auprès du ministre des Transports et réussir ainsi à faire avancer son dossier et les travaux de l'autoroute 73 sud".

"Innocent"

Visiblement embêté au début et affirmant ne pas avoir prononcé cette partie du discours préparé par un membre de son personnel, M. De Belleval a préféré rappeler que, la veille, M. Ryan traitait le candidat péquiste, M.

Raymond Boisvert, "d'innocent".

"Je peux vous dire que les Beaucerons ne l'ont pas trouvé drôle, a-t-il dit, et je pense que le 14 novembre (date des élections complémentaires), les Beaucerons vont vous dire qui est-ce qui est innocent dans Beauce-Sud."

Par la suite, il en a profité pour répéter son annonce de la construction de l'autoroute entre Sainte-Marie et

Saint-Georges, et qu'en plus, les travaux seraient entrepris par les deux bouts à la fois, à la suite d'une suggestion intelligente de Raymond Boisvert.

De son côté, l'ancien ministre des Transports sous le gouvernement libéral, M. Raymond Mailloux, répliqua qu'il était strictement impossible d'entreprendre les travaux avant 1983, attendu qu'il n'y a encore aucun plan de

Foire

Profitant de la "foire", le député de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier, demanda l'extension de l'autoroute vers Lac-Mégantic, ce qui serait facile, car le candidat péquiste demeure justement à mi-chemin entre cette ville et Saint-Georges.

Après ces débats sur un projet d'autoroute à sœur électorale, M. Ryan est tou-

jours demeuré sans réponse quant à la conception que se fait M. De Belleval du rôle du député.

Les péquistes se sont contentés de rappeler, au milieu des rires, certains adages à propos de l'asphalte dans les comtés de Charlevoix et de Bonaventure sous le gouvernement précédent.

Plus tard, M. De Belleval a tenté de frapper un coup de plus sur les libéraux, mais le président de l'Assemblée, M.

Clément Richard, l'en a empêché.

Le ministre voulait alors citer un article de journal de novembre 1976, alors que M. Mailloux faisait campagne dans Beauce-Sud.

M. Mailloux disait à ce moment: "On est plus porté à accepter les demandes d'un ami que d'un adversaire." L'article disait plus loin que "le ministre Mailloux a signalé que Beauce-Sud obtiendrait certainement plus d'argent avec Guy Lebel, libéral, qu'avec Fabien Roy".

Tremblay ne croit pas à l'association économique du Québec avec le Canada

par Raymond GIROUX

L'ex-ministre péquiste Rodrigue Tremblay se dissocie complètement des théories de son ancien parti relativement à l'association économique entre le Québec et le reste du Canada.

Il a en effet expliqué dans une entrevue donnée, hier, à des journalistes étudiants du cégep de Sainte-Foy et qui sera publiée dans quelques

semaines, que l'association telle que préconisée par le PQ n'a aucune chance d'être stable.

Aucun traité, dit-il, ne peut garantir une monnaie solide pendant 20 ans, alors que n'importe quel des partenaires peut s'en dissocier, les traités n'étant au fond que des chiffres de papier.

Seul un Parlement véritablement confédéral, doté d'une légitimité directe peut

assurer une véritable stabilité à l'économie et du Québec et du Canada.

Le député de Gouin, qui se lance actuellement à la recherche d'une troisième voie référendaire, affirme avoir fait part de ces objections au Conseil des ministres réuni à Montebello du mois d'août 1978.

Les ministres s'étaient alors entendus sur un consensus sur les modalités de l'association économique

sans en révéler le contenu, mais M. Tremblay a révélé dans sa lettre de démission, il y a quelques semaines, qu'il s'en tenait aux positions qu'il avait alors exprimées.

Aucune chance

Si l'association n'a aucune chance de succès, l'indépendance complète, qui serait le résultat inévitable du référendum s'il demeurait polarisé, n'est pas plus acceptable que le statu quo.

Un tel choix signifierait la rupture du marché du capital canadien et de nombreuses institutions québécoises, comme le Mouvement Desjardins, en souffriraient énormément.

M. Tremblay voit toutefois son futur Canada composé de 12 provinces. En plus de constater l'évolution actuelle du territoire du Yukon vers un statut provincial, il croit que les Acadiens iront dans le même sens.

"Je pense que, dans les années à venir, a-t-il dit, les 250,000 francophones du Nouveau-Brunswick, tout comme les Jurassiens en Suisse, vont devoir avoir leur parlement régional et leurs institutions."

Il s'agit notamment du premier appui politique que recueillent les partisans d'une province acadienne à l'extérieur du Nouveau-Brunswick depuis la tenue récente de leurs états généraux, à Edmunston, au début du mois.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-02-006916-797

COUR PROVINCIALE
QUÉBEC, le 17 octobre 1979
FALARDEAU & FILS INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 215 rue Marconi, Loretteville, Québec
Demandeur

vs
CHARLES TARDIF, autrefois domicilié et résidant au 8886, rue Rejeanne, app. 2, Ville LaSalle, district de Montréal et maintenant d'adresse inconnue
Défendeur

ASSIGNATION
ORDRE est donné à CHARLES TARDIF de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans Le Soleil.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.
MARIE BELZILE, g.a.c.p.d.q.
Protonotaire ou greffier

Ville de Saint-Nicolas
1365, rue Marie-Victorin
Comté de Lévis, P.Q.
G0S 2Z0
N.D. 1356-0903

APPEL D'OFFRES
CONTRAT 1356-79-25

La Ville de St-Nicolas, comté de Lévis, demande des soumissions pour la construction des services d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de voirie dans la phase II du projet "Terrasses Villieu".

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus au bureau de LOUIS P. COUTURE & ASSOCIÉS, Ingénieurs-Conseils, 1380, boulevard St-Cyrille ouest, Québec G1S 1W6. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de \$50 en argent ou en chèque visé à l'ordre de LOUIS P. COUTURE & ASSOCIÉS, Ingénieurs-Conseils, lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission, sur remise en bon état desdits documents dans les dix jours de l'entrée des soumissions. Les offres doivent être scellées et marquées: "SOUMISSION CONTRAT 1356-79-25".

Les soumissions seront reçues jusqu'à 16:00 heures, le 15 novembre 1979 au bureau du greffier. Elles seront ouvertes et lues le même jour, immédiatement après leur réception, et le contrat pourra être accordé après étude par le Conseil et rapport de l'ingénieur.

Pour être valable, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) équivalant à 10% du montant de la soumission et émis au nom de la Ville et d'une lettre d'intention conforme aux exigences du cahier des charges.

La Ville de St-Nicolas ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

GUY GODREAU, avocat
Greffier
Québec, le 26 octobre 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AVIS PUBLIC
EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNE par le soussigné greffier de la susdite Municipalité aux propriétaires inscrits le 15 octobre 1979 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville à l'égard d'un immeuble situé dans la zone unifamiliale RAR32, plus précisément, sur la rue Place de l'Avenir;

QUE ce conseil, lors de la séance régulière du 15 octobre 1979, a adopté le règlement numéro V-572 modifiant le règlement numéro V-400 pour accepter la marge latérale droite du lot 220-82 situé sur la rue Place de l'Avenir;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 15 octobre 1979, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 299 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporation, société commerciale ou association, peuvent demander que le règlement susdit soit soumis à scrutin secret pour approbation selon les articles 399 à 410 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398d de la Loi des Cités et Villes et qu'aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur ce règlement auront accès à un registre tenu à leur intention, de 9:00 à 19:00 heures, les 5 et 6 novembre 1979, au bureau de la Municipalité situé à 1375 rue Turmel à l'ancienne-Lorette;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin secret est de 21 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19:05 heures, le 6 novembre 1979, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située à 1375 rue Turmel à l'ancienne-Lorette;

POUR A L'ANCIENNE-LORETTE, CE 24 OCTOBRE 1979.
ME GABRIEL MICHAUD, GREFFIER

Les experts ont la parole

Voici ce que les experts qui ont essayé la Strada pensent de cette remarquable traction avant.

Nous avons recueilli les commentaires suivants dans un certain nombre de journaux, publications et revues spécialisées. Nous nous sommes permis de traduire pour vous certaines de leurs impressions:

Succès,
réussite

Road & Track, septembre 1979

"La Strada s'est classée en tête dans 11 catégories (plus que n'importe quelle autre voiture). Parmi celles-ci: tenue de route et confort, freinage, structure de la carrosserie, sièges avant et arrière, facilité de replier ce dernier, espace pour les bagages, faible niveau de bruit à l'intérieur de l'habitacle."

Bernard Carat—
L'AUTO-JOURNAL, juillet 1978.

Dans son article intitulé "J'ai conduit la nouvelle Fiat Ritmo" (Strada pour l'Amérique du Nord), ce grand spécialiste de l'automobile écrivait: "... une première surprise, la suspension a été considérablement adoucie et absorbe sans broncher les plus mauvais tronçons. Le confort se rapproche beaucoup de celui procuré par les normes dites françaises."

Cela ne nuit nullement à la tenue de route, bien au contraire, qui apparaît tout à fait sûre aussi bien en virage que dans les courbes.

La boîte cinq vitesses se manie facilement avec un échelonnement tout à fait satisfaisant pour tous les styles de conduite. En effet, la deuxième et la troisième sont nerveuses tandis que la cinquième surmultipliée apporte l'économie."

Sur le plan
technique

Commentaire de la revue
PLAYBOY.

"Traction avant trois portes équipée d'une boîte de vitesses à 5 rapports et d'un moteur de 1.5 litres à arbre à cames en tête. Technique de pointe. La Strada vous est offerte par Fiat of North America."

Arnold Wechter—
Santa Cruz Sentinel, 1er juin 1979.

"Nous avons trouvé les freins exceptionnels. D'après nos impressions, les meilleures qui soient dans cette catégorie. Servofreins à disque à l'avant, tambours à l'arrière... La Fiat Strada a beaucoup à offrir, à n'importe quel acheteur. Ceux qui sont à la recherche d'une voiture neuve de cette catégorie feraient une erreur de ne pas considérer la Strada."

Traction avant STRADA:
nouveau prix peu élevé! \$5,995*

*Le prix de vente suggéré par le constructeur n'inclut pas le transport, les taxes, les plaques d'immatriculation ni les frais de préparation du concessionnaire. Le prix de vente peut être moins élevé.



62 km/gal.**

Style
et efficacité

Par Dan Proudfoot—
The Toronto Sun.

"Avec une Fiat, il est possible d'avoir une affaire. Une affaire de cœur. Car ce n'est pas une voiture que l'on achète, conduit, et dont on se débarrasse comme s'il s'agissait d'une voiture produite en très grande série."

Avec une Fiat, on retrouve le plaisir de conduire. Le levier de vitesses de la Strada est si doux qu'on a l'impression que le petit doigt suffit pour passer les vitesses. Les freins sont une véritable merveille, à la fois sensibles et sûrs. Et le moteur se plait à tourner à vive allure.

La voiture possède évidemment les caractéristiques si chères à Fiat. Beaucoup de goût et beaucoup d'élégance. La compagnie italienne a aussi franchi un autre pas en avant, car comparée aux Fiat précédentes et à certaines autres voitures concurrentes, la Strada est silencieuse et offre une tenue de route et un confort exceptionnels."

Protection
contre la corrosion

Richard Russell—
Halifax Chronicle Herald.

"Fiat a entièrement repensé le marché nord-américain. Résultat? La Strada est, parmi les voitures vendues en Amérique

du Nord, l'une des automobiles qui reçoit la protection la plus complète... ce petit diable a même été traité dans des endroits où bien d'autres voitures n'ont même pas de peinture. Lors de la construction, une importante quantité de métal au zinc est utilisée dans les endroits vulnérables. Le dessous de la voiture est ensuite traité à l'usine, avant même de faire la traversée de l'Atlantique."

Après leur arrivée au Canada, le dessous de ces voitures est de nouveau traité par le personnel Fiat. Les doublures d'ailes en plastique sont mises en place et la Strada est alors aussi prête à affronter les intempéries que n'importe quelle autre voiture."

Enfin, Fiat offre une garantie de trois ans contre les perforations dues à la corrosion. Et comme la compagnie a confiance en la grande robustesse de ses organes moteurs, elle offre une garantie de deux ans contre les défauts mécaniques. La meilleure combinaison de garanties dans le domaine des petites voitures."

Tenue de route,
stabilité

Bad Wells—
Denver Colorado Post.

"L'essai de cette super-élégante Strada 3 portes m'a prouvé combien sa tenue de route était exceptionnelle, tout parti-

culièrement sur la neige. Sièges confortables, avec beaucoup d'espace pour les jambes. Enfin, moteur aux performances élevées."

Bob Nagy—
Motor Trend, juillet 1979.

"Sur routes de campagne, l'une des choses que l'on remarque en premier est le confort des sièges. Dans ce domaine, la Strada mérite d'être très bien notée."

Même à vitesses élevées, et malgré son poids qui est inférieur à 2,100 livres, la Strada ignore pratiquement les rafales de vent soufflant entre 30 et 40 milles à l'heure, alors que celles-ci causaient des problèmes évidents à un bon nombre de véhicules qui étaient pourtant plus gros et plus lourds."

En plus de son exceptionnelle stabilité, la Strada est une voiture remarquablement silencieuse."

Jim Gandy—
Autoweek, le 19 février 1979.

"... la Strada, bien au contraire, demeure stable et son comportement ne vous prend pas par surprise. Grâce à un réglage judicieux des amortisseurs et du taux de flexion des ressorts, Fiat est parvenue à donner l'impression au conducteur qu'il conduit une voiture de 3,000 livres, alors qu'en fait la Strada ne pèse que 2,050 livres."

Cette impression de poids se traduit, lors des longs trajets, par un confort exceptionnel."

**Figures des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transport Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante qu'en route. La Strada a un kilométrage combiné estimé à 62 km au gal, 79 km au gal, sur route et 54 km au gal, en ville. *Fiat et "Strada" sont des marques de commerce de Fiat S.p.A.

FIAT

© Fiat S.p.A.

À vous maintenant de l'essayer!

AUTOMOBILE MICHEL RUEL
640 rue Arago Ouest (Tel 687-1000)

M. LESSARD
49 Boul St. Joseph, Charlesbourg Ouest (Tel 623-5471)

A
Q
U
E
B
E
C

F
I
A
T

C'EST
L'ESSAI

49 BOUL.
ST-JOSEPH
QUÉBEC
(dist. Charl. ouest)
623-5471



Restaurant M. Bifteck

Le tout Sainte-Foy avait été convié, cette semaine, à l'ouverture officielle d'un tout nouveau restaurant à Place Laurier, un restaurant qui a pour nom M. Bifteck.

Avec un nom pareil, on aura deviné la spécialité de la maison. C'est grand, c'est propre, c'est situé juste en-dessous de Simpsons Sears et les sauces du maître d'hôtel sauront sans doute satisfaire les plus exigeants. Quant aux steaks, je ne peux pas les juger. Pour moi, un steak c'est un steak, que je le mange aux Grillades à Pierre, au Fiacre ou chez M. Bifteck.

Parlant des Grillades à Pierre

(non, ce restaurant n'appartient pas à Pierre Villa), vous souvenez-vous du temps où il avait pour nom 'Le steak à Pierre'? C'était au tout début. Quelques mois plus tard, 'Le Steak à Pierre' devait franciser sa raison sociale pour devenir 'Les Grillades à Pierre' même si, au Québec, on n'a jamais appelé un steak une grillade. Ici, une grillade, c'est... une oreille de christ.

M. Bifteck... c'est pas pareil. Parce que bifteck, imaginez-vous donc, c'est dans le dictionnaire Larousse. Il faut cependant écrire 'B-I-F-T-E-C-K' et non 'B-E-E-F-S-T-E-A-K', comme en anglais.



pierre champagne

de 9h. à 11h.
Téléphone: 647-3434



Les duchesses

Deux autres duchesses seront couronnées, en fin de semaine, Sylvie Duplain, (à droite), duchesse de Laval, sera couronnée ce soir, au Holiday Inn de Sainte-Foy et Linda Ouellet, (à gauche), duchesse de Montmorency, sera couronnée demain soir, au motel Roland-Racine de Château-Richer. Il ne restera plus à couronner que la duchesse de Lévis, Louise Fournier, pour que le compte soit complet. Louise devra attendre vendredi prochain pour recevoir sa couronne au patro de Lévis.

Livre sur Albert Rousseau

Dimanche, le 28 octobre, à 14h, on lancera au Moulin des Arts, à Saint-Etienne, un des plus beaux livres qui n'aient jamais été publiés à Québec: 'Rousseau et le Moulin des Arts'.

Ce livre, une oeuvre d'art en lui-même, raconte l'étonnante carrière de l'artiste et animateur Albert Rousseau, peintre depuis 50 ans, fondateur du Moulin des Arts de Saint-Etienne-de-Lauzon et singulière personnalité du monde culturel québécois.

L'édition régulière de ce livre se vendra \$45 et seulement 2.500 exemplaires seront distribués. Si vous préférez le même volume, mais habillé d'une couverture en velour

et numéroté, il vous faudra investir \$300 pour vous en procurer un; enfin, le 6ème volume, toujours numéroté de un à 100, mais recouvert d'une peau de chèvre, se vendra... \$400.

Ce n'est pas donné bien sûr, mais c'est un livre de collection. Seuls les véritables maniaques peuvent se permettre pareil 'cadeau de Noël'. Abondamment illustré de centaines de photographies de l'artiste et de ses oeuvres, le 'bouquin' deviendra rapidement une pièce recherchée des collectionneurs.

Mais ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre d'investir \$45 pour un livre aussi beau et luxueux soit-il.

La fumée des feuilles

Je connais une ville (j'en connais même plusieurs) dans la région de Québec où il est défendu, en été, d'arroser son gazon; où il est défendu, en hiver, de déblayer son entrée en envoyant la neige dans la rue; et où il est défendu, en automne, de faire brûler les feuilles des arbres qui recouvrent la pelouse que vous n'avez pas pu arroser en été.

Cela n'empêche pas les édiles de cette ou de ces villes d'expédier, chaque automne, un compte de taxes farineux. C'est à en perdre son latin. Le bien public, c'est bien beau, mais il ne faut pas charrier non plus.

Tout ce que je demande à une ville c'est, premièrement, de me fournir de l'eau en quantité suffisante (je paie pour); de déblayer les rues l'hiver (je paie pour) et de me

ficher la paix quand, l'automne venu, je veux faire brûler mes feuilles dans la rue ou sur mon terrain.

Par les temps qui courent, on nous demande d'éviter d'enfumer les voisins parce que c'est, après tout, une question de civisme et de bon voisinage.

Personnellement, je n'ai jamais osé appeler à l'hôtel de ville parce qu'un de mes voisins faisait brûler ses feuilles dehors à la fin d'octobre. D'abord parce que ça sent bon et, ensuite, parce que j'en profite pour faire brûler les miennes. Ça me permet même de faire un bout de jasette avec mes voisins. C'est si rare.

Heureusement que, dans ces cas-là, certains policiers sont plus diplomates que certains voisins.

Mon carnet mondain

L'oncle Gaston

En parlant du précédent créé par la nomination de Mme Claire L. Heures-Dubé, comme juge de la Cour d'appel, un collègue a oublié de parler de la fierté qu'éprouvent plusieurs autres membres de la famille de cette dernière. L'ex-confrère et vedette de la télé, Gaston L. Heures est du nombre. Selon la rumeur et fidèle à son commercial, l'oncle Gaston se promet bien d'amener sa nièce fêter l'événement... chez Saint-Germain.

Conseil des commissaires

Une assemblée du conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Québec aura lieu lundi, le 29 octobre à 20h, en la salle de l'école Saint-Sacrement, au 1430 chemin Ste-Foy.

Congrès des ingénieurs

C'est le vice-président de Bell Canada, M. Claude St-Onge, de Québec, qui a reçu la responsabilité d'organiser, dans la Vieille Capitale, les 13 et 14 juin prochain, le congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec. D'ici juin 1980, le comité que préside M. St-Onge doit préparer l'accueil de quelque 700 congressistes plus 300 invités et observateurs et un programme de rencontres centrées sur le thème des années 80: décennie d'innovation technologique.

Ding Dang Dong

Le concert de carillonneurs que

j'annonçais, hier, comme devant se dérouler en fin de semaine à la cathédrale anglicane n'aura pas lieu. Il a été annulé... faute de carillonneurs.

Anciens de Laval

C'est sous la présidence d'honneur de Jean-Julien Bourgault, maître sculpteur, que l'Association des anciens de Laval tiendra sa 6e exposition d'oeuvres d'art du 27 au 29 octobre dans le hall de la faculté des Sciences de l'administration de l'université Laval. Un groupe de 65 artistes, composé d'anciens de Laval et de leurs conjoints, offriront leurs oeuvres.

Nomination

Le (la) secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, annonce la nomination de M. L.H. Amyot, actuellement secrétaire général adjoint de l'Agence de coopération culturelle et technique comme chef du protocole pour le Canada. Il succède à M. André Couvrette. M. Amyot est âgé de 49 ans et originaire de la ville de Québec.

Atouts du Québec

Le ministère des Transports réédite, cette année, la brochure 'Atouts du Québec' dans laquelle sont résumés les principaux avantages offerts dans le domaine du transport au Québec. Cette publication vous est offerte gratuitement. Vous n'avez qu'à la demander au ministère des Transports, 700 boul. St-Cyrille, 14e étage, Québec.

Des gens compétents

Dans un article que je publiais, lundi dernier, à propos du choix de Mademoiselle Québec, je vilipendais Télé-Capitale parce que cette station s'entêtait à choisir les membres du jury chez les commanditaires des concours.

J'écrivais: 'Le jury devrait être composé de gens compétents, de gens compétents qui n'ont rien à voir ni avec les commanditaires du concours ni avec Télé-Capitale... leur choix serait ainsi plus rationnel et ne porterait pas flanc à la critique.'

Selon les échos que j'ai reçus, plusieurs ont cru que j'avais voulu dire que le jury de cette année n'était pas compétent. Mais non! Ce n'est pas ça du tout! Le jury de cette année était compétent. La seule chose que je reproche à Télé-

Capitale, c'est d'avoir choisi ses jurés compétents chez les commanditaires du concours. On aurait dû et on devrait, à l'avenir, choisir des jurés compétents qui ne sont liés ni à l'entreprise Télé-Capitale ni aux commanditaires du concours. Ça se fait puisque cette année, un des cinq jurés était libéré de ces contraintes, Bernard Paquet, de Cossette et Associés. On peut donc en trouver d'autres.

Et si j'ai écrit que le choix serait ainsi plus rationnel, ça ne veut pas dire que le choix des membres du jury de cette année ne l'était pas. Ça veut dire qu'un jury, libéré de contraintes de toutes sortes, est moins susceptible d'être critiqué sur sa rationalité qu'un jury dont les membres sont liés d'une façon ou d'une autre au concours. J'espère que cette fois, c'est clair.

J'ai des p'tites nouvelles pour vous...

le SOLEIL c'est le choix des Québécois!



**POUR BIEN DES RAISONS...
PAR EXEMPLE,
AUJOURD'HUI VENDREDI
VOUS POUVEZ LIRE:**

- OU ALLER A QUEBEC "MOI, JE LE SAIS, J'AI MA RONDE DE CAMELOT".
 - CRAYONS DE SOLEIL "EH! LES ENFANTS, SURVEILLEZ VOS PAGES. BIENTOT UN NOUVEAU FORMAT ET BEAUCOUP DE NOUVEAUTES"...
 - LES BANDES DESSINEES
- LE SOLEIL c'est vraiment le choix des Québécois**

abonnez-vous à 647-3333
vous m'en direz des nouvelles!

faits divers

Cautionnement refusé à Prévost

par Marcel COLLARD

Accusé d'obtention frauduleuse d'une somme de plus de \$23,000 de personnes âgées, en se faisant passer comme inspecteur de l'impôt et même comme prêtre à l'occasion, Joseph-Roland-Prévost, âgé de 39 ans, sera détenu préventivement d'ici la tenue de l'enquête préliminaire fixée au 16 novembre.

Le juge Jean Grenier, de la cour des sessions de la paix, à Québec, n'a pas voulu prendre le moindre risque, après avoir entendu le récit sommaire de l'activité de Prévost.

Le sergent détective Jean-Marie Deslauriers a relaté, à la suite de son enquête, que Prévost avait été identifié par ses victimes et qu'on avait trouvé chez lui des documents les reliant aux fraudes.

Se prétendant enquêteur de l'impôt, Prévost aurait fraudé 13 personnes, âgées de 70 à 83 ans, entre le 10 juillet et le 16 octobre 1979, pour les induire à retirer de l'argent de leurs comptes de banque sous prétexte d'épargner sur l'impôt. Dans un cas, il aurait obtenu \$15,000 par ce stratagème.

A une occasion, il a fait part à une dame de 59 ans qu'il était aumônier des scouts, que sa voiture était en

panne et qu'il devrait se rendre au séminaire pour prendre l'argent. La dame lui confia quelque \$530 pour le dépanner; elle obtint en retour, une médaille et la bénédiction du faux prêtre.

L'enquêteur a révélé que

l'homme était un grand voyageur et qu'il déménageait en taxi. Son plus récent déménagement aurait coûté \$60 de taxi.

Selon le sergent Deslauriers, l'accusé n'en était pas à ses premières armes dans

la supposition de personne puisqu'en 1976, il s'était donné la vocation sacerdotale pour obtenir de l'argent. Son dossier judiciaire contient d'ailleurs quelques causes de fraude.

Me André Plante, procu-

reur du ministère public, s'était objecté à la remise en liberté, alors que Me Narcisse Proulx n'offrit aucune défense, déclarant au juge Grenier qu'il préférerait garder ses moyens pour les faire valoir à l'enquête préliminaire.

Décision sur la caution remise à aujourd'hui

par Marcel COLLARD

Paul de Chavigny âgé de 52 ans, de Sainte-Foy, arrêté à Chibougamau il y a quelques jours à la suite d'une vaste opération policière relativement à une enquête en matière de fraude, saura aujourd'hui, au palais de justice de Québec, s'il pourra recouvrer sa liberté en attendant son procès sous une accusation de fraude, au montant de \$10,500.

Au palais de justice de Québec, hier matin, le procureur conseil de la défense, auprès de Me Marcel Turgeon, Me Guy Bertrand, a sollicité la remise en liberté de M. de Chavigny. Il a obtenu du juge Jean Grenier, de la cour des sessions de la paix, une ordonnance de non-publication sur la preuve présentée.

Au nom du ministère public, Me Jacques Bérubé, a soumis au juge le témoignage de l'enquêteur Jean-Marie Latulippe.

Le juge Grenier a préféré s'accorder quelques heures de réflexion avant de rendre une décision, ce matin.

L'homme, un prospecteur de mines, est accusé d'avoir, le 16 avril 1976, frustré M. Howard B. Hopps, de la ville d'Oklahoma, pour une somme de \$10,500 en argent.

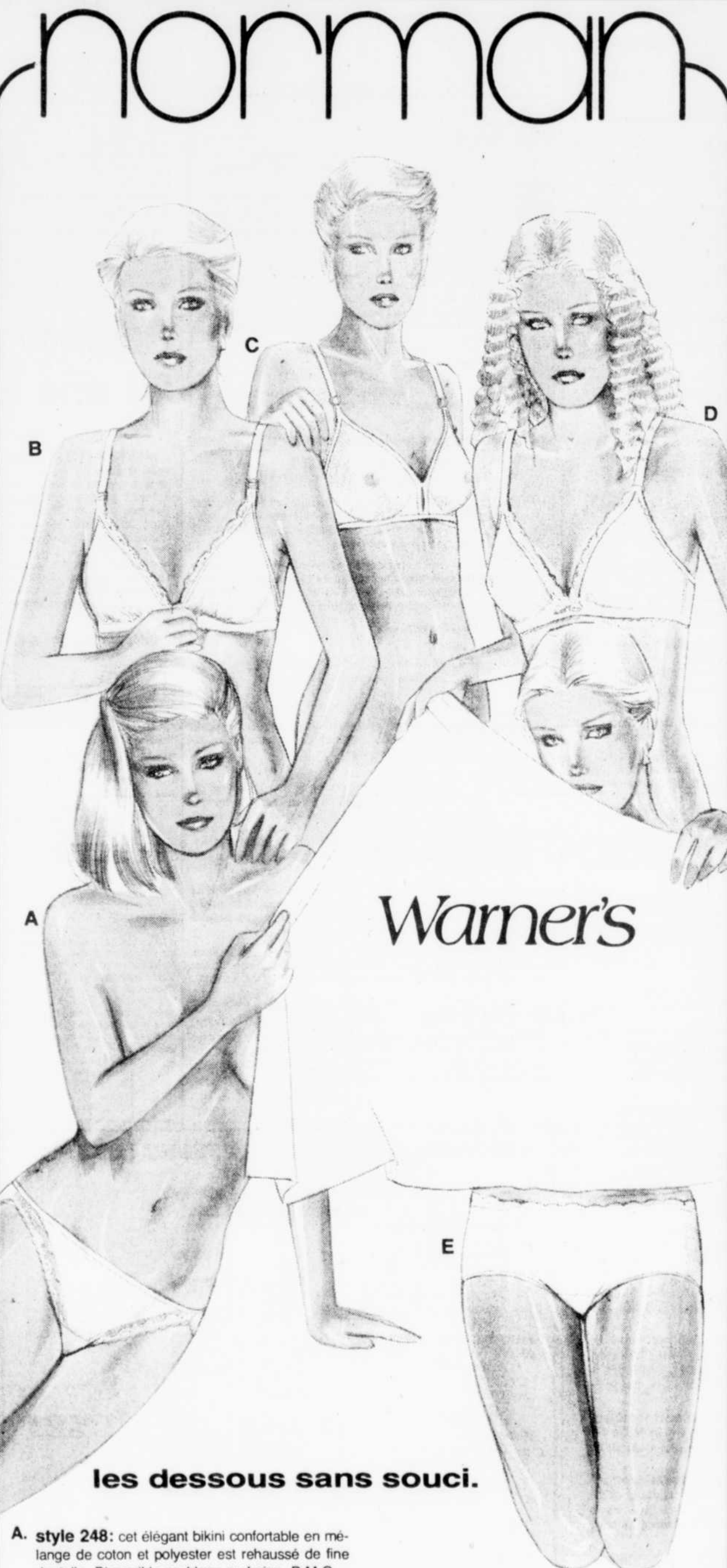
Noyé repêché dans la baie des Chaleurs

En moins de trois jours, le cadavre d'un deuxième noyé a été repêché dans les eaux du Saint-Laurent, dans la région de la Gaspésie.

M. et Mme Henri Paquet, de Saint-Siméon, dans le comté de Bonaventure, pêchaient la morue, mercredi, dans la baie des Chaleurs, au large du ruisseau Leblanc, quand ils aperçurent un cadavre qui flottait à la surface de l'eau.

Le corps fut tiré jusqu'au quai de New Richmond, où la Sûreté du Québec trouva dans les vêtements, des cartes d'identité au nom de Jean-Guy Frenette, 31 ans, de Petit-Rocher, au Nouveau-Brunswick.

Après une vérification avec la Gendarmerie royale du Canada, au poste de Bathurst, la SQ apprit que la GRC était à la recherche de deux individus qui auraient péri en mer, le 29 septembre dernier.



les dessous sans souci.

A. style 248: cet élégant bikini confortable en mélange de coton et polyester est rehaussé de fine dentelle. Disponible en blanc ou beige. P-M-G. 6.00

B. style 2515: en nylon et spandex, ce soutien-gorge bordé de dentelle s'enfile facilement avec sa fermeture devant. Blanc, noir ou beige, 32-34-36. 6.50

C. style 1058: voici le premier soutien-gorge complètement extensible avec support complet. Bonnets sans couture et bretelles extensibles. Blanc. B.C.D. 34-36-38. 9.50

D. style 1287: un soutien-gorge qui galbe les formes de façon très séduisante et un décolleté bordé de dentelle... voici Pretty Lady. Blanc ou beige. A34-36, B32-38, C32-36. 10.50

E. style 224: une culotte bikini légère, imperceptible qui moule le corps en douceur. Pour une sensation de quasi-nudité. Blanc. P-M-G. 4.50

Disponibles à notre département de lingerie.

Dites: portez à mon compte.

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

JOURNÉES VIVITAR

JEUDI VENDREDI SAMEDI
25 26 ET 27 OCT.
AU 102 KENNEDY
LÉVIS

REPRESENTANTS SUR LES LIEUX

Caméra de poche, modèle 600 complet avec étui



\$48

OBJECTIFS SERIE 1



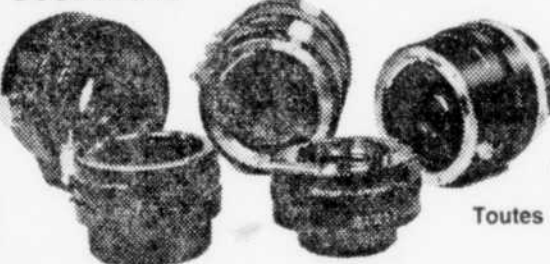
Zoom 24-48mm F3.8 \$354.
Zoom 35-85mm F2.8 \$384.
Zoom 70-210mm F3.5 Macro \$454.
Zoom 80-180mm F4.5 \$384.

OBJECTIFS TX



Zoom 35-105mm F3.5 \$364.
Zoom 70-150mm F3.8 Macro \$238.
Zoom 80-200mm F4 \$268.
Zoom 90-230mm F4.5 Macro \$328.
Zoom 100-300mm F5 Macro \$354.
28mm F2.8 \$138.
135mm F2.8 \$118.
200mm F3.5 \$158.
300mm F5.6 \$184.
400mm F5.6 \$294.

DOUBLEURS



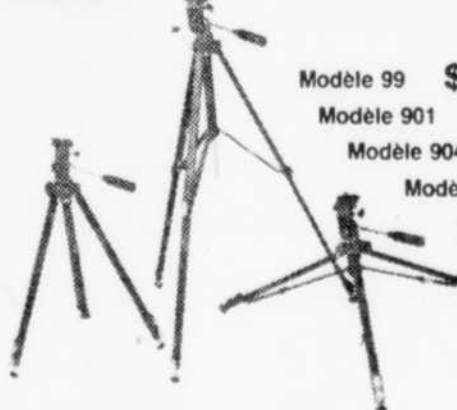
Universel \$38.
Toutes montures \$54.

FLASH ELECTRONIQUES



Modèle 55 \$ 14.
Modèle 125 \$ 24.
Modèle 215 \$ 38.
Modèle 255 \$ 64.
Modèle 283 \$134.

TREPIEDS



Modèle 99 \$34.
Modèle 901 \$28.
Modèle 904 \$34.
Modèle 911 \$54.
Modèle 914 \$68.
Modèle 924 \$74.
Modèle 928 \$94.

LA QUINZAINE
DE LA PHOTO EST EN FÊTE
DU 4 AU 27 OCTOBRE PROFITE DE NOS
SUPER-SPÉCIAUX

STUDIO GOSSELIN

10, ave. Bégin, Lévis
102, rte Kennedy, Lévis
48, rue Garneau, Québec
11 770, 1ère ave est, St-Georges, Bce
Galeries la Chaudière, Ste-Marie, Bce
44, St-Jean-Baptiste est, Montmagny
107, rue Frontenac, Sherbrooke

Caude Plante et Associés

faits divers et justice

La Commission de police blâme un agent de la SQ



VILLE DE BEAUPORT

Avis de soumissions pour la vente d'un terrain étant une partie du lot numéro 708 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, avec les bâtisses dessus construites (secteur Giffard)

La Ville de Beauport est intéressée à recevoir des soumissions pour la vente d'un terrain étant une partie du lot numéro 708 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec les bâtisses dessus construites, suivant les options décrites plus bas.

Les soumissions doivent parvenir au bureau du soussigné au 557, avenue Royale, Beauport, avant seize (16) heures, le 22 novembre 1979, sous enveloppes cachetées et libellées comme suit: "OFFRE D'ACHAT DU TERRAIN SECTEUR GIFFARD".

Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, à seize (16) heures, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Beauport, 577, avenue Royale, Beauport, en présence des intéressés.

Ces soumissions devront être également accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Beauport, au montant minimal de dix pour cent (10%) de l'offre d'achat.

Les personnes intéressées doivent soumissionner sur la formule préparée à cette fin et peuvent se procurer ladite formule de soumission au bureau du greffier, 577, avenue Royale, Beauport.

Ces lieux peuvent être visités entre 8h30 et 16h30, du lundi au vendredi inclusivement, en s'adressant aux Services techniques, 95, rue Savio, Beauport (secteur Villeneuve), téléphone 667-8554.

Les conditions générales pour l'achat de ce terrain sont les suivantes:

- 1- La soumission pourra porter sur l'une ou l'autre ou les trois options suivantes:
 - a) Sur la totalité du terrain étant une partie du lot 708 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, avec les bâtisses dessus construites, soit l'édifice de l'ancien hôtel de ville ainsi que le garage du secteur Giffard, situés au 3095, Chemin Royal, Beauport (secteur Giffard), avec la possibilité, pour la Ville de Beauport, de louer de l'acquéreur une section du garage (deux portes) qui servira pour fins de caserne d'incendie.
 - b) Sur une parcelle du terrain étant une partie du lot 708 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, avec la bâtisse dessus construite, soit le garage seulement, situé en bordure de l'avenue Saint-Clément, secteur Giffard, avec possibilité, pour la Ville de Beauport, de louer de l'acquéreur une section dudit garage (deux portes) pour fins de caserne d'incendie.
 - c) Sur l'autre parcelle du terrain étant une partie du lot 708 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, avec la bâtisse dessus construite, soit l'édifice de l'ancien hôtel de ville du secteur Giffard seulement, situé au 3095, Chemin Royal, Beauport.
- 2- Le prix d'achat sera payé comptant à la signature de l'acte notarié.
- 3- Le soumissionnaire devra supporter et/ou bénéficier des servitudes passives et/ou actives affectant ledit lot.
- 4- L'acquéreur pourra prendre possession des immeubles précités dans un délai raisonnable.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Fait et signé à Beauport, ce 23e jour d'octobre 1979.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Avis de soumissions pour la vente de deux (2) terrains étant une partie du lot 341 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport (secteur Villeneuve)

La Ville de Beauport est intéressée à recevoir des soumissions pour la vente de deux terrains étant une partie du lot numéro 341 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, dont l'un avec bâtisse dessus construite (garage), situés au 100, rue Savio, et l'autre, sans bâtisse, en bordure de l'avenue Royale, Beauport (secteur Villeneuve).

Les soumissions doivent parvenir au bureau du soussigné à l'hôtel de ville, 577, avenue Royale, Beauport, avant seize (16) heures, le 22 novembre 1979, sous enveloppes cachetées et libellées comme suit:

1. "OFFRE D'ACHAT DU TERRAIN AVEC BATISSE DESSUS CONSTRUITE, SECTEUR VILLENEUVE";
2. "OFFRE D'ACHAT DU TERRAIN SANS BATISSE, SECTEUR VILLENEUVE".

Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Beauport au 577, avenue Royale, Beauport, à seize (16) heures, en présence des intéressés.

Ces soumissions devront être également accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Beauport, au montant minimal de dix pour cent (10%) de l'offre d'achat.

Les personnes intéressées doivent soumissionner sur les formules préparées à cette fin et peuvent se procurer lesdites formules de soumissions au bureau du greffier à l'hôtel de ville de Beauport, 577, avenue Royale, Beauport.

Ces lieux peuvent être visités entre 8h30 et 16h30, du lundi au vendredi inclusivement, en s'adressant aux Services techniques, 95, rue Savio, Beauport (secteur Villeneuve), téléphone 667-8554.

Les conditions générales pour l'achat de ces terrains sont les suivantes:

- 1) La soumission peut porter sur l'un ou l'autre des terrains dont l'un avec la bâtisse dessus construite (garage), situés au 100, rue Savio, et l'autre, sans bâtisse, situé en bordure de l'avenue Royale, Beauport, secteur Villeneuve;
- 2) Le prix d'achat sera payé comptant, à la signature de l'acte notarié;

- 3) Le soumissionnaire devra supporter et/ou bénéficier des servitudes passives et/ou actives affectant lesdits terrains;
- 4) L'acquéreur pourra prendre possession des immeubles précités dans un délai raisonnable.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Fait et signé à Beauport, ce 23e jour d'octobre 1979.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Avis de soumissions pour la vente d'un terrain étant une partie des lots 364P, 367P et 374P du cadastre de Beauport, secteur Sainte-Thérèse de Lisieux

La Ville de Beauport est intéressée à recevoir des soumissions pour la vente d'un terrain étant une partie des lots numéros 364P, 367P et 374P du cadastre de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec la bâtisse dessus construite (ancien garage), situés en bordure du boulevard Rochette (secteur Sainte-Thérèse de Lisieux), à Beauport.

Les soumissions doivent parvenir au bureau du soussigné avant seize heures (16h), le 22 novembre 1979, sous enveloppes cachetées et libellées comme suit:

"OFFRE D'ACHAT DES LOTS 364P, 367P et 374P, SECTEUR SAINTE-THERESE DE LISIEUX".

Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Beauport, au 577, avenue Royale, Beauport, à seize heures (16h), le 22 novembre 1979, en présence des intéressés.

Ces soumissions devront être également accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Beauport, au montant minimal de dix pour cent (10%) de l'offre d'achat.

Les personnes intéressées doivent soumissionner sur la formule préparée à cette fin et peuvent se procurer ladite formule de soumission au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, 577, avenue Royale, Beauport.

Ces lieux peuvent être visités entre 8h30 et 16h30, du lundi au vendredi inclusivement, en s'adressant aux Services techniques de la Ville, 95, rue Savio, Beauport (secteur Villeneuve), téléphone 667-8554.

Les conditions générales pour l'achat de ce terrain sont les suivantes:

1. La soumission devra porter sur la totalité des lots 364P, 367P et 374P du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, avec la bâtisse dessus construite.
2. Le prix d'achat sera payé comptant à la signature de l'acte notarié.
3. Le soumissionnaire devra supporter et/ou bénéficier des servitudes passives et/ou actives affectant lesdits lots.
4. L'acquéreur pourra prendre possession de ces immeubles dans un délai raisonnable.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Fait et signé à Beauport, ce 23e jour d'octobre 1979.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Avis de soumissions pour la vente d'un terrain étant les lots 431-C-2, 431-C-9 et 432-5-P du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, secteur Sainte-Thérèse de Lisieux

La Ville de Beauport est intéressée à recevoir des soumissions pour la vente d'un terrain étant les numéros 431-C-2, 431-C-9 et 432-5-P du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite (ancien poste de police et des pompiers du secteur Sainte-Thérèse de Lisieux), situés au 880, avenue Sainte-Thérèse, à Beauport.

Les soumissions doivent parvenir au bureau du soussigné, avant seize (16) heures, le 22 novembre 1979, sous enveloppes cachetées et libellées comme suit:

"OFFRE D'ACHAT DES LOTS 431-C-2, 431-C-9 et 432-5-P, SECTEUR SAINTE-THERESE DE LISIEUX".

Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Beauport, 577, avenue Royale, Beauport, à seize (16) heures, le 22 novembre 1979, en présence des intéressés.

Ces soumissions devront être également accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Beauport, au montant minimal de dix pour cent (10%) de l'offre d'achat.

Les personnes intéressées doivent soumissionner sur la formule préparée à cette fin et peuvent se procurer ladite formule de soumission au bureau du soussigné à l'hôtel de ville, 577, avenue Royale, Beauport.

Ces lieux peuvent être visités en s'adressant aux Services techniques, 95, rue Savio, Beauport (secteur Villeneuve), téléphone 667-8554.

Les conditions générales pour l'achat de ce terrain sont les suivantes:

- 1) La soumission devra porter sur la totalité des lots 431-C-2, 431-C-9 et 432-5-P du cadastre officiel de Beauport, avec bâtisse dessus construite (ancien poste de police et des pompiers);
- 2) Le prix d'achat sera payé comptant à la signature de l'acte notarié;
- 3) Le soumissionnaire devra supporter et/ou bénéficier des servitudes passives et/ou actives affectant lesdits lots;
- 4) L'acquéreur pourra prendre possession de ces immeubles dans un délai raisonnable.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Fait et signé à Beauport, ce 23e jour d'octobre 1979.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE QUEBEC

A VENDRE

Un lot de machines fixes usagées. L'acheteur devra prendre l'ensemble de ces machines telles qu'elles sont et où elles sont et les transporter à ses frais.

Des offres scellées, incluant un dépôt de 10% du prix offert, seront reçues jusqu'à midi, heure normale de l'Est, le vendredi 2 novembre 1979, au bureau du Directeur général, Port de Québec, 10, rue De Québec, C.P. 2288, Québec, Qué. G1K 7P7.

Les formules de soumission et les enveloppes préadressées peuvent être obtenues sur demande au bureau de l'Ingénieur du port à l'adresse mentionnée plus haut.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Quebec, Qué.
26 octobre 1979

Henri Allard
Directeur général

SCHL

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation

PEINTURE INTERIEURE PLACE COSTEBELLE

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à QUATORZE (14) HEURES, H.N.E. LE MARDI 6 NOVEMBRE 1979.

Les devis et formules de soumission requis peuvent être obtenus au Bureau de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2875, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec 10. Téléphone: 651-2310. Local: 251.

Un dépôt de sécurité tel que décrit dans les documents de la soumission est requis et sera retenu par la Société pour assurer l'exécution du contrat.

Le plus bas soumissionnaire ou tout autre ne sera pas nécessairement accepté.

L'OFFRE

Société canadienne d'hypothèques et de logement
2875, boul. Laurier, C.P. 70, Québec 10. G1V 4C8

APPEL D'OFFRES
HOTEL-DIEU DE LEVIS

La Corporation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, pour son Département de Santé Communautaire (DSC), aimerait recevoir votre soumission pour la construction d'un (1) véhicule aménagé en unité mobile de surveillance audiométrique.

Cette soumission devra clairement établir le coût d'achat de ce véhicule, les modalités de garantie du véhicule et/ou de ses composantes, de même que la date de livraison. Des pénalités seront prévues pour tout retard dans le délai de livraison.

Principales caractéristiques:

- Mécanique:
 - moteur de capacité minimale de 477 pouces cubes, transmission cinq (5) vitesses, freins assistés, direction assistée.
- Carrosserie:
 - montée sur coussins de caoutchouc pare-vibrations, revêtement extérieur en acier inoxydable, longueur approximative de 32 pieds, largeur de 96 pouces.
- Aménagement intérieur:
 - quatre (4) cabines audiométriques réparties dans deux (2) enclos, une salle contenant quatre (4) sièges, un bureau de réception avec un siège, une armoire de rangement. Les cabines et les enclos devront être particulièrement bien insonorisés et le système de climatisation devra assurer le maximum de confort tout en respectant certaines exigences quant au bruit qu'il pourra générer.

Les plans ainsi que toute autre information sont disponibles au bureau de Monsieur Pierre Careau, au Département de Santé Communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis, aux heures habituelles de bureau, tél.: (418) 833-6060.

La réception des soumissions sous pli scellé se fera au bureau de Monsieur Roger Lepage, directeur général, 143, rue Wolfe, Lévis, G6V 3Z1, avant le vendredi 30 novembre 1979, à 17h00.

L'ouverture des soumissions se fera le mercredi 5 décembre 1979 au même endroit.

Il est entendu que la Corporation de l'Hôtel-Dieu de Lévis ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui sera déposée concernant cette unité mobile de surveillance audiométrique.

HOTEL-DIEU DE LEVIS
J.-P. Vigneault

COMMISSION SCOLAIRE LA JEUNE LORETTE

AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
BILAN AU 30 JUIN 1979

FONDS D'OPERATIONS	
ACTIFS	
Taxes à recevoir	\$ 742.873
Comptes & Subventions à recevoir	3.769.256
Frais payés d'avance	91.301
Avances au fonds d'immobilisations	540.332
	\$5.143.762
FONDS D'IMMOBILISATIONS	
ACTIF	
Immobilisations	\$12.804.461
Comptes & Subventions à recevoir	7.417
Frais de financement temporaire	279.968
	\$13.091.846
PASSIF	
Découvert de banque	580.394
Emprunt de banque	3.006.571
Fournisseurs & Frais courus	546.833
Salaires, avantages sociaux et déductions à la source à payer	777.732
Surplus	232.232
	\$5.143.762
PASSIF	
Avances du fonds d'opérations courantes	540.332
Dettes à long terme	7.288.500
Capital Immobilisé	5.263.014
	\$13.091.846
ETAT DES REVENUS ET DEPENSES	
Pour l'exercice terminée le 30 juin 1979	
REVENUS	
Imposition foncière	4.258.266
Gouvernement du Québec	16.323.746
Gouvernement du Canada	2.354
Gouvernements Municipaux	33.183
Autres Sources	100.538
	\$20.718.087
DEPENSES	
Activités Educatives	7.121.556
Activités Complémentaires	46.884
Activités de Gestion	3.346.348
Depenses Connexes	9.989.218
	\$20.504.006
Excédent des Revenus	214.081
	\$20.718.087

Les présents états financiers seront soumis pour approbation aux membres du Conseil des Commissaires lors de la session du Conseil le 10 décembre 1979.

Donné à Loretteville, ce 22 octobre 1979

JEAN-MARIE PEPIN
Directeur général

par Michel CORBEIL

C'est un blâme sévère que la Commission de police du Québec a formulé à l'endroit de l'agent Henri Turcotte, de la Sûreté du Québec à Saint-Georges, pour sa conduite vers M. René Bernard.

Dans un jugement rendu public, hier, le juge Ludovic Laperrière et M. Aimé-L. Raic, respectivement vice-président et membre de la Commission de police, recommandent également que le blâme soit inscrit au dossier du policier Turcotte.

Cette décision de la commission survient un mois après la tenue d'auditions pour faire la lumière au sujet d'un incident survenu le 28 mars 1978. Tôt ce matin-là, vers 2h30, une autopatrouille, ayant à son bord l'agent René Turcotte et l'agent Roger Whissel, avait intercepté l'auto de Mme René Bernard.

Alors que les policiers procédaient à des vérifications d'usage, M. Bernard sorti de l'automobile pour leur remettre les papiers d'enregistrement du véhicule.

Selon la Commission de police, l'agent Turcotte aurait menotté inutilement M. Bernard alors qu'ils faisaient route vers Saint-Georges.

Bien que le policier Turcotte affirme que le plaignant, M. Bernard, s'est infligé des blessures après qu'il eût perdu l'équilibre et que le plaignant l'ait provoqué, la commission croit que l'ensemble de la preuve a démontré que le policier a été l'instigateur principal des incidents survenus le 28 mars 1978.

Quant au confrère d'Henri Turcotte, l'agent Roger Whissel, le jugement l'a exonéré de tout blâme.

Un verdict de culpabilité au premier degré, rendu unanimement par les membres du jury, après quatre heures de délibérations, au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce.

Toutefois, au prononcé de la sentence, le juge Ian Migneault a fixé à 25 ans la période de détention avant que l'agent Pelchat soit admissible à la libération conditionnelle.

De son côté, Me Réjean Lavoie, de Québec, procureur de l'accusé, fit savoir au SOLEIL qu'il convoquera à son client de porter en appel le verdict rendu par les jurés.

Ce procès aux assises de Beauce a été d'une durée de 16 jours d'audiences et au total une cinquantaine de témoins furent assignés.

Prenez avis que la compagnie O. Picard & Fils Inc., constituée le 25 septembre 1942, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le secrétaire,
Raymond Barry,
Québec, le 22 octobre 1979.

Deuxième publication

AVIS

PRENEZ AVIS QUE Location Arctique Inc., détentrice du permis numéro Q-600207-DS-1, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour que soit autorisé un changement dans le contrôle de la corporation.

TOUT intéressé peut, s'il y a lieu, s'adresser à la Commission des Transports du Québec pour s'opposer à cette demande dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

Québec, le 22 octobre 1979.

André Joli-Coeur,
Procureur de la requérante,
138, rue St-Pierre,
Québec,
G1K 4A8

Canada
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
200-11-000542-798
No Surintendant: 014430
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de LES ENTREPRISES EUGENE LACHANCE INC., corps politique légalement constituée et ayant sa principale place d'affaires au 180, rue des Érables est, St-Emile, district de Québec.

DEBITRICE
Avis est par les présentes donné que le 11e jour d'octobre 1979 le Régistrateur de la Cour Supérieure, district de Québec, a rendu une Ordonnance déclarant Les Entreprises Eugène Lachance Inc., en faillite, et ce, rétroactivement au 2e jour d'octobre 1979. La première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'octobre 1979, à 10-45 heure de l'avant-midi, au bureau du Sequestre Officiel, à 800, place d'Youville, suite 1801, Québec, P.Q.
Date de Québec, ce 19e jour d'octobre 1979.

JEAN-GERMAIN HUOT,
SYNDIC

Bureau de
LEBLOND, BUZZETTI, HUOT & ASSOCIES, SYNDICS
621, boulevard Charest est
Québec (Québec) / G1K 3J5
Téléphone: 525-4641

LA VILLE DE QUEBEC
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: OFFRE POUR LA FOURNITURE DE - SEPT (7) CAMIONNETTES A CABINE MULTIPLACE, TROIS (3) CAMIONNETTES LEGERES TYPE PICK-UP, P.T.C. 3.800 LIVRES (1 700 kg); - DEUX (2) CAMIONS AVEC CABINE BASCULANTE, P.T.C. 43.000 LIVRES (19 500 kg); DIESEL; - DEUX (2) BENNES AUX VANDANGES INDUSTRIELLES, CAPACITE 25 VERGES CUBES AU MINIMUM et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, chambre 313, Québec, seront reçues jusqu'au LUNDI 12 NOVEMBRE 1979, à ONZE HEURES (11h00), heure normale de l'Est.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la DIVISION DE L'EQUIPEMENT, ATELIER MUNICIPAL, 52, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUEBEC.

Québec, le 19 octobre 1979.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

faits divers et justice

Ajournement du procès de Guérin et Pimparé

MONTREAL (d'après PC) — Le procès pour meurtre de Normand Guérin, âgé de 26 ans, et Gilles Pimparé, âgé de 25 ans, a été ajourné à lundi prochain.

Guérin et Pimparé sont accusés d'avoir assassiné Chantal Dupont, âgée de 15 ans, et Maurice Marcell, âgé de 14 ans, le 3 juillet dernier. Les deux adolescents retournaient à leur domicile de Longueuil, après avoir as-

sisté à un concert à La Ronde. Leurs corps ont été trouvés dans le fleuve Saint-Laurent, une semaine plus tard.

Depuis le début du procès, il y a deux semaines, le jury de la cour supérieure a entendu des témoins dire que les deux accusés, armés d'un couteau et d'un revolver à départ, avaient dérobé \$2 à Marcell, violé Mlle Dupont et

étranglé les deux jeunes gens avant de les jeter à l'eau du pont Jacques-Cartier.

Le procès est présidé par le juge Jean-Guy Boilard. L'avocat de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin, a fait une preuve de faits similaires survenus avant et après le 3 juillet dernier.

Guérin et Pimparé n'ont pas présenté de défense.

Cambriolage à la voirie de Charny

Des individus se sont introduits par effraction dans le garage de la voirie provinciale à Charny, hier.

Le cambriolage a été perpétré entre minuit et 8h. Des policiers de la Sûreté du Québec de cette localité ont

été appelés pour constater la disparition d'une génératrice d'électricité, une pièce évaluée à quelque \$600.

Grève réglée à Amherst

AMHERST, N.-E. (PC) — Après Truro et New Glasgow, la police d'Amherst a accepté une convention collective de trois ans, hier soir, avec les mêmes avantages

salariaux que dans les deux autres villes.

"Nous allons être de retour au travail à minuit", a déclaré M. Joe Ross, directeur de l'Association des policiers de la Nouvelle-Ecosse, hier soir.



CORPORATION
D'HEBERGEMENT
DU QUÉBEC

APPEL
D'OFFRES

MODIFICATIONS DE L'APPEL D'OFFRES

La CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC, propriétaire, demandait récemment des soumissions pour la construction d'un centre d'accueil pour personnes âgées (75 lits) rue Royale à TROIS-RIVIÈRES, Comté de Trois-Rivières.

L'ouverture de ces soumissions prévue pour le 3 octobre 1979, fut retardée afin de modifier, à la demande du propriétaire, les documents de soumissions.

Les documents de soumissions modifiés sont présentement disponibles au bureau des architectes Jodoin, Lamarre, Pratte & Ass., 2245, rue Sherbrooke est, Montréal, Québec, téléphone: 514-526-9131.

Toutes les conditions des soumissions demeurent les mêmes, seuls les plans et devis ont été changés.

Les soumissions des sous-traitants devant être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement seront reçues jusqu'à 14h00, le 16 novembre 1979, aux bureaux des Soumissions Déposées du Québec et celles des entrepreneurs généraux, le 21 novembre 1979 au 1075, Chemin Ste-Foy, 7e étage, Québec, G1S 2M1 (Ministère des Affaires sociales).

Roland Champagne jr, arch.
Directeur général

Corporation d'habbergement du Québec

Québec, le 18 octobre 1979



Travaux publics
Canada

Public Works
Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur financier et administration, Travaux Publics — Canada, chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q., G1K 4K2, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

ENTREPRISES

Apel d'Offres 79Q-128P - Remplacement et isolation de la toiture - Bureau de poste de Ste-Anne-de-la-Pérade, Comté Champlain, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis au bureau de l'Association de la Construction à Québec, ainsi qu'au bureau de poste de Ste-Anne-de-la-Pérade, Qué.

Date limite: le mercredi 14 novembre 1979
Dépôt: aucun

Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



COMMISSION
DE TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC VENTE D'UNE MAISON MOBILE

(aménagée en bureaux)
Marque: Glendale 1976 - 70 pi. x 28 pi.
Localisation: sur le terrain de la CTCUQ
au 1500, rue Provinciale,
Québec (Duberger).

Les acheteurs intéressés sont priés de communiquer avec le Surintendant des Immeubles, au siège social de la CTCUQ, 720, Des Rocaillies, Québec (Lebourgneuf) pour obtenir les informations additionnelles nécessaires et les documents exigés.

Clôture des soumissions: 11h50, le 9 novembre 1979, au 720, Des Rocaillies.

Dépôt exigé: 10% de la valeur du prix d'achat offert.

La Commission se réserve le droit de ne retenir aucune offre et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le Secrétaire
Jean-Yves BLANCHET



OUBLIÉ

Une moisson
de bon choix!

Dans l'encart spécial CASINO, paru dans Le Soleil du mercredi 24 octobre, nous avons malheureusement omis le SUPERMARCHÉ CASINO DE CHARNY du CENTRE COMMERCIAL DE CHARNY. Les produits annoncés sont donc disponibles au SUPER-MARCHÉ CASINO DE CHARNY du CENTRE COMMERCIAL DE CHARNY.

Miracle Mart "SAMEDI D'ÉCONOMISER"

Demain dès
9 h.

au Miracle Mart du Centre commercial Lebourgneuf

Soyez là dès 9 heures du matin, demain samedi, car ces super spéciaux de "9 heures" s'envoleront vite! Les quantités sont limitées.

Rabais \$8

Ord. 18.99
10⁹⁹ ch.

Beau chandail en chenille d'acrylique avec col en V. Ivoire, fuschia, sarcelle, noir. P.M.G.
96 seulement

Quantité limitée

\$33

Assortiment de costumes de ski 2 pièces en nylon pour filles. Tons variés. 7-14.

Rabais \$3

Ord. 7.99
4⁹⁹ ch.

Couverture 100% polyester Esmond pour lit simple ou double. Lavable. 72 x 84.
Quantité limitée

Rabais 6⁹⁹

Ord. 21.99
\$15

Jean en denim ou velours côtelé pour hommes et jeunes hommes. Tons variés. 28-36.
Quantité limitée

Rabais \$6

Ord. 16.99
10⁹⁹ ch.

Séchoir compact Super Electric avec concentrateur d'air. 3 degrés de chaleur. 2 vitesses.
Quantité limitée

Rabais 17⁹⁹

Ord. 37.99
\$20

Bottes d'hiver en cuir et vinyle pour garçons. Doublure chaude en peluche. Brun. 1-6 sans demies.
60 paires seulement

Clinique verte
Venez rencontrer un spécialiste de la maison Palmico aujourd'hui et demain samedi. Il répondra à vos questions sur les plantes.
Distribution de chocolat
Emmenez les enfants dès 9 heures demain!
AUSSI DÉMONSTRATION DES
USTENSILES CULINAIRES SUPRÊME ALUMINIUM.

"SAMEDI D'ÉCONOMISER"
Hâtez-vous, les quantités sont limitées!

Place Lebourgneuf
5500 Boul. des Gradins, Charlesbourg Ouest

Place Lebourgneuf 5500 boul. Des Gradins
Vous pouvez utiliser vos cartes Visa ou Master Charge

avis légaux. appels d'offres. soumissions



APPEL D'OFFRES SERVICE D'ENTRETIEN D'HIVER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et identifiées: Dénégement des stationnements et de leurs accès, des trottoirs et des entrées des Appartements suivants:

Stadacona, phases I, II et III
Marie-de-l'Incarnation

et adressées au directeur général de l'Office municipal d'habitation de Québec, 575, rue du Roi, Québec, G1K 8A4, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure locale) le vendredi 9 novembre 1979.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25) sera exigé pour l'obtention du devis pour chacun des projets sur lequel un entrepreneur désire soumissionner. Le dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents en bon état.

L'Office ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 26 octobre 1979.

Lucien-H. Faguy
Directeur général



COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, qu'à une session régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale Chauveau, tenue le 17 octobre 1979, au centre administratif Chauveau, le dit conseil des commissaires a adopté la résolution 0041-C-79 décrétant des travaux additionnels à la réfection de l'Aile 400 de l'école polyvalente Ancienne-Lorette, au coût de 17 000\$ et s'obligeant à contracter un emprunt par obligations de 18 000\$ pour une période de 10 ans, dans le but de financer les dépenses que ce projet nécessitera, et les frais d'émission des obligations à émettre.

Tous les contribuables intéressés à prendre connaissance du texte de cette résolution peuvent se présenter au bureau du soussigné, situé au centre administratif Chauveau, 1, avenue Chauveau, Québec, entre 08:30 et 16:45, jusqu'au 10 novembre 1979.

Donné à Québec, (Neufchâtel) ce 24 octobre 1979.

Le directeur général,
CHS-H. PAQUIN



LA VILLE DE québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS FILTRES/BASES/TELECOMMANDES/ PUPITRE-CONSOLE, SERVICE DE POLICE PROLONGATION DE DELAI

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que la date fixée pour l'ouverture des soumissions: "FILTRES / BASES / TELECOMMANDES / PUPITRE-CONSOLE, SERVICE DE POLICE" qui devait avoir lieu au bureau du Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, le jeudi 18 octobre 1979, à ONZE HEURES (11 h. a.m.) (heure locale) a été reportée au jeudi 8 NOVEMBRE 1979, à ONZE HEURES (11 h. a.m.) (heure locale).

Nous rappelons que les soumissionnaires peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à monsieur Paul Gratton, ingénieur-conseil, 421, rue Argyle, Montréal (Québec) H3Y 3B3, téléphone (514) 932-6412.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, 18 octobre 1979

SOMMAIRE DES DEPENSES D'ELECTION du candidat QUEBEC-EST ROLAND SAVARD Parti du Crédit Social du Canada

Nombre de donateurs: 45
Contributions: argent, ainsi que la différence entre les sommes payées ou titre de marchandises et services fournis à un prix inférieur à leur valeur commerciale, et leur valeur commerciale: \$2,314.

Créances impayées - non contestées: \$1,674.15
Créances impayées - contestées - montant accepté: Nil
Total des dépenses d'élection: \$15,964.11

Limite permise des dépenses d'élection: \$28,245.

Agent officiel: Mariette Labrecque

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection peut être examiné à mon bureau par tout électeur durant les six mois qui suivent la date où j'ai reçu ledit rapport.

Date reçu: le 15-10-79

Président d'élection: Adrien Giguère, 2160, 26e Rue, app. 5, Québec.

Ces rapports peuvent être consultés au 2160, 26e Rue, app. 5, Québec, du lundi au vendredi de 18h à 21h.

Adrien Giguère
Président d'élection du Comté Québec-Est
2160, 26e Rue, app. 5, Québec

RAPPORT DES VERIFICATEURS en vertu de la Loi électorale du Canada

Madame Mariette Labrecque,
Agent officiel de Monsieur Roland Savard, candidat à l'élection de député à la Chambre des Communes du Canada tenue le 22e jour de mai 1979 dans la circonscription de Québec-Est.

Nous avons vérifié le Rapport du candidat concernant les dépenses d'élection et le sommaire que contient ce rapport, pour la candidature de Monsieur Roland Savard dans l'élection mentionnée ci-dessus. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent des sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Lorsqu'il s'agit d'une candidature, quelle qu'elle soit, les procédés de vérification ne permettent pas de déterminer l'ampleur des opérations qui auraient pu être omises des registres comptables et nous avons donc axé notre vérification sur les opérations financières consignées dans les registres comptables du candidat.

A notre avis, le rapport concernant les dépenses d'élection de Monsieur Roland Savard présente fidèlement les opérations à l'égard desquelles l'article 63 exige la présentation d'états détaillés dans le rapport du candidat qui sont consignés dans les registres comptables du candidat.

Nous déclarons, de plus, que les montants paraissant dans le sommaire des dépenses d'élection, notamment des contributions de \$2,321 et un montant total des dépenses d'élection de \$16,713.20, sont les mêmes que les totaux correspondants paraissant dans le rapport.

Sylvio Leblanc & Associés
Comptables agréés

Québec, le 15 octobre 1979



APPEL D'OFFRES CONCESSIONS DE LOCATION DE VEHICULES SUR LE MARCHE AEROPORTUAIRE

Transports Canada lance un appel à soumissionner pour la concession de services de location de véhicules aux voyageurs aériens à l'aéroport suivant de Transports Canada:

AEROPORT DE QUEBEC

Les appels d'offres se feront en une seule étape. Les soumissionnaires devront déposer une offre financière et fournir des renseignements sur leur firme, leur mode d'exploitation technique et commerciale.

Les adjudicataires passeront avec Transports Canada un contrat d'une durée de 5 ans, commençant le 1er janvier 1980, les engageant à dispenser un service de qualité aux voyageurs aériens désirant louer un véhicule.

Les firmes intéressées peuvent se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessous. Les soumissions cachetées et marquées seront acceptées jusqu'à 14:00 heures, heure locale, le vendredi 23 novembre 1979 au bureau suivant: Gestion du matériel, Ministère des Transports, Pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, Québec, H4Y 1B9.

Une réunion d'information à l'intention des soumissionnaires aura lieu à l'heure et endroit suivants: à la Salle de Conférence de l'Edifice de l'Administration de l'Aéroport de Québec, le mercredi 7 novembre 1979, à 13:30 heures.

André O. Dumas
Administrateur régional du Québec



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

AVIS aux ENTREPRENEURS EN DEMOLITION

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec recevra des soumissions des personnes intéressées pour la démolition d'un immeuble (garage no 2) situé dans le quadrilatère formé par les rues Marie-de-l'Incarnation, Kirouac, Montmagny et le boulevard Charest, à Québec.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations additionnelles nécessaires et les documents de soumission au bureau du Surintendant des Immeubles, au siège social de la C.T.C.U.Q., 720 Des Rocaillies, Québec (Lebourgneuf).

Les soumissionnaires devront répondre aux exigences prévues au devis.

— Clôture des soumissions: 11h30, le 9 novembre 1979 au 720, Des Rocaillies, Québec (Lebourgneuf).

— Dépôt exigé: 5% de la valeur de la soumission.

La Commission ne s'engage à accepter aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le Secrétaire
Jean-Yves BLANCHET



VILLE DE BEAUPORT

appel d'offres

Soumission pour la fourniture et l'installation d'un système d'éclairage aux endroits suivants:

Stationnement - Centre Sportif Marcel Bédard
Stationnement - Aréna Gilles-Tremblay

AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES

Avis vous est donné, par la présente, que des soumissions cachetées et marquées "Soumission pour la fourniture et l'installation d'un système d'éclairage" aux stationnements mentionnés ci-haut, et adressées au greffier de la Ville de Beauport, à l'Hôtel de Ville de Beauport, 577, avenue Royale, seront reçues jusqu'au 8 novembre 1979, à 16h30, et ouvertes publiquement le même jour à 16h30, en présence des personnes intéressées, à l'Hôtel de Ville.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant à la société Vandy, Jobin, Gravel, Falardeau & Ass. 2073, rue Branly, Ste-Foy à Québec, et en y déposant un chèque certifié au montant de cent dollars (\$100), payable à la société Vandy, Jobin, Gravel, Falardeau & Associés, et qui sera remboursable par cette dernière lors du retour des plans et devis en bon état par le soumissionnaire, dans les dix (10) jours qui suivront la date de réception des soumissions.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule fournie avec les plans et devis et être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission garantissant 10% du montant de la soumission.

Fait et donné à Beauport, le 23e jour d'octobre 1979.

Le Greffier de la Ville
Jacques Simonneau, c.m.a.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.



Appel d'offres Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9235	impression de 6 numéros de la revue "Antennes", 13 000 exemplaires chaque numéro.	Québec
Clôture de la soumission: 8 novembre 1979 à 15 h.		
9228	325 000 brochures «Guides de recommandations du C.P.V.Q.»	Québec
9230	278 poteaux monoblocs en aluminium	Québec
9232	5 000 exemplaires de 7 fascicules plus couverture de présentation.	Montréal
9234	location de camions équipés de chasse-neige, épandeur à sel	Diverses endroits (région 6-3)
Clôture des soumissions: 9 novembre 1979 à 15 h.		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
Bureau des Appels d'offres
1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué.
G1R 4X8, tél. (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général Guimet

Ministère des Transports

Projet: 290-0920-9 — Construction d'un pont et de ses approches au-dessus de la rivière du Cray, sur la route 167, dans la municipalité de Canton Quénou, comté de Roberval. Longueur: 1.64 km.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Un versement de \$20.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$110,000.00 ou chèque visé: \$55,000.00

ou obligations conformes aux exigences: \$55,000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 heures

le mardi, 13 novembre, 1979.

Le sous-ministre

Hughes Morrisette



LA VILLE DE québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "REFECTION DE L'ESCALIER DE LA RUE BUADE" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au mardi 20 novembre 1979, à ONZE HEURES (11h) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h 15 et 13h 45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné pour l'ensemble des travaux qui font l'objet de cet appel d'offres, sur les formules fournies à cette fin par le propriétaire et qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

Les plans et devis seront à la disposition des sous-traitants au Bureau des Soumissions déposées au Québec, 375 rue Verdun, Québec, où ils devront entrer leur soumission quarante-huit heures (48h) avant l'entrée des soumissions des entrepreneurs généraux.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 17 octobre 1979

APPEL D'OFFRES

78-06-01
ECOLE POLYVALENTE ST-AUBIN, BAIE ST-PAUL
REFECTION POUR L'INTEGRATION DU CMPP

Propriétaire: Commission scolaire régionale de Charlevoix

Architecte: La Malbaie, Comté Charlevoix

Ingénieurs en mécanique: Germain Chabot

Ingénieurs en électricité: 1290, des Gouverneurs, Silley, P.Q.

2700, boul. Laurier, Ch. 504, Ste-Foy

Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin & Ass.

La Commission scolaire régionale de Charlevoix, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux de réfection aux ateliers pour l'intégration du CMPP à l'école polyvalente St-Aubin de Baie St-Paul.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire ou de l'architecte, contre un dépôt de cent dollars (\$100) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de sept mille dollars (\$7,000) à l'ordre du Propriétaire, Commission scolaire régionale de Charlevoix, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun éga à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau de la Commission scolaire régionale de Charlevoix, La Malbaie, P.Q., jusqu'à quatorze heures, heure en vigueur localement, le 21 novembre 1979, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants, qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITES

Electricité \$ 750

Chauffage - ventilation \$2,000

Mécanique \$ 750

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du Propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Jean-Marie Tremblay
Directeur général



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITE LAVAL

ANNEXE I

APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION

LA CORPORATION DE "LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITE LAVAL"

PROJET DE: Réaménagement des installations du service de diététique.

A ces fins, elle désire requérir les services professionnels:

d'architectes,
d'ingénieurs en mécanique-électricité.

Ce mandat comprend l'élaboration des plans et devis préliminaires et définitifs nécessaires à des appels d'offres publics et couvrant les travaux d'architecture, de mécanique et d'électricité. Est toutefois exclue de ce mandat la préparation des documents nécessaires à l'achat et l'installation des équipements spécialisés, tels: les équipements de production et de distribution des aliments, les chambres froides, les hottes auto-nettoyantes, les récupérateurs d'énergie et les équipements de lavage.

Seules seront considérées les candidatures de firmes ayant leur principale place d'affaires, ou depuis six (6) mois une succursale, dans la sous-région administrative de Québec (sous-région 3-3).

Les firmes intéressées peuvent se procurer les documents d'offres de services et obtenir tout autre renseignement en s'adressant au:

Directeur des services auxiliaires

C.H.U.L.

2705, boulevard Laurier

Ste-Foy, Qué.

G1V 4G2

Les offres seront reçues à la même adresse avant 15h00, le 19 novembre 1979.

Le choix des professionnels se fera par le Conseil d'administration de Le Centre hospitalier de l'Université Laval, sur la recommandation d'un comité d'évaluation de trois membres selon des critères préétablis.

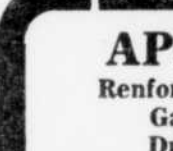
La corporation n'est tenue d'accepter aucune des offres reçues.

DIRECTEUR GENERAL:

Gilles Arès

LIEU:

2705, boulevard Laurier, Ste-Foy, Qué.



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES

Renforcement de la charpente d'acier Garage, 1500, rue Provinciale Duburger, QUEBEC, (Québec)

PROJET: Renforcement de la charpente d'acier du garage.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'ingénieur Carrier, Trotter, Aubin, Sohier et Associés, 990, avenue Holland, QUEBEC (Québec), G1S 3T1, téléphone (418) 681-0018, contre un dépôt remboursable de cinquante dollars (\$50) sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec, à partir du 29 octobre 1979.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de 10% de leur soumission pour les entrepreneurs généraux et de 10% de leur soumission pour les sous-traitants en charpente d'acier (incluant poutrelles et platelage en acier), avec validité de soixante (60) jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions pour les entrepreneurs généraux et de quatre-vingt-dix (90) jours pour les sous-traitants en charpente d'acier.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A 11:00 heures (heure locale en vigueur), le 9 novembre 1979 aux bureaux de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec, 720, des Rocaillies, Charlesbourg-Ouest, QUEBEC, (Québec), G2L 1A5, à l'attention du secrétaire de la Commission.

L'ouverture des soumissions aura lieu à l'heure et à la date de clôture mentionnées ci-dessus. Les soumissionnaires intéressés peuvent assister à l'ouverture des soumissions.

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leur soumissions au Bureau des Soumissions Déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 7 novembre 1979 à 11:00 heures (heure locale en vigueur), et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Commission de Transport seront obligatoirement utilisées.

Jean-Yves Blanchet,
Secrétaire de la Commission

Projet: 778-0119-9 — Forage et dynamitage sur le chemin de Front, dans la municipalité de Bristol canton, comté de Pontiac-Témiscamingu. Longueur du projet 0.2 mile.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$600.00 ou chèque visé: \$300.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M

par Paul BENNETT

le monde des fonctionnaires

Nouveaux venus chez les sous-ministres adjoints

Le premier ministre, M. René Lévesque, a annoncé, hier, la nomination de M. Roger Prud'homme comme sous-ministre adjoint à l'Immigration et de M. Bertrand Croteau comme sous-ministre adjoint au ministère des Communications.

M. Prud'homme, qui est âgé de 51 ans, sera particulièrement responsable du dossier des réfugiés et de celui des travailleurs immigrants. Ancien directeur général du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, M. Prud'homme était prêt depuis deux ans au ministère de l'Immigration.

Diplômé de l'université de Montréal et de l'université de Sherbrooke en service social, M. Prud'homme a été adjoint au directeur de l'Association canadienne pour la santé mentale et organisateur communautaire au Conseil des œuvres de Montréal.

M. Prud'homme devient le quatrième sous-ministre adjoint au ministère de l'Immigration, dont le titulaire est M. Jacques Couture. On sait que le problème des réfugiés a pris beaucoup d'ampleur au cours des derniers mois, aussi, le ministère a-t-il créé récemment un poste de se-

crétaire délégué à l'accueil aux réfugiés, confié d'abord à M. Prud'homme, puis à Mme Louise Gagné.

Il existe également au ministère un poste de secrétaire délégué aux travailleurs immigrants, occupés par M. Raymond Legendre, qui relève également de M. Prud'homme.

Quant au nouveau sous-ministre aux Communications, M. Bertrand Croteau, il remplace à ce poste M. Gaston Beauséjour qui était responsable de l'informatique. Agé de 43 ans, M. Croteau a été respectivement directeur du service informatique du ministère de l'Éducation de 1971 à 1974, directeur général du financement puis directeur général à l'administration de ce même ministère de 1974 jusqu'à sa nouvelle nomination.

Martel adjoint aux Travaux publics

par Paul BENNETT

Oublié lors du remaniement chez les adjoints parlementaires, il y a une semaine, le député de Richelieu à l'Assemblée nationale, M. Maurice Martel, a été rétabli dans ses droits, hier, par le premier ministre.

M. Martel, qui était jusqu'à la semaine dernière adjoint parlementaire du ministre des Affaires sociales, est devenu en effet hier adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics. Ce poste était occupé précédemment par le député de Vanier, M. Jean-François Bertrand.

M. Martel avait été le seul adjoint parlementaire à ne pas conserver son poste, lors du remaniement annoncé la semaine dernière par le premier ministre, M. René Lévesque, et plusieurs observateurs avaient interprété ce fait comme une démission.

Il semble toutefois que M. Martel avait été avisé depuis quelque temps déjà qu'il demeurerait adjoint parlementaire mais que des difficultés se seraient présentées quant à savoir à quel ministre il devait être attaché. C'est pour cette raison que sa nomination n'a été annoncée que cette semaine.

Pharmacien de profession, M. Martel avait d'abord été élu sous la bannière de l'Union nationale en 1966. Défait aux élections de 1970, il est élu sous les couleurs du Parti québécois en 1976 et devient adjoint parlementaire du ministre des Affaires sociales, après avoir été présent pour la présidence de l'Assemblée nationale.

Calendrier pour les partielles

(PC) — Le directeur général des élections, M. Pierre F. Côté, a rendu public, hier, le calendrier des élections partielles qui se tiendront le 14 novembre dans les comtés de Beauce-Sud, Maisonneuve et Prévost, et le 26 novembre dans d'Arcy-McGee.

Dans les trois premières circonscriptions, la présentation des candidats se fera le 31 octobre alors que dans d'Arcy-McGee, elle aura lieu le 12 novembre.

M. Côté rappelle que la révision des listes électorales en cours servira pour ces quatre élections partielles.

Par ailleurs, les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts les 10 et 12 novembre dans Beauce-Sud, Maisonneuve et Prévost, et les 23 et 24 novembre dans d'Arcy-McGee.

Possibilité d'un colloque québécois sur les questions linguistiques l'an prochain

par Léonce GAUDREAU

Après les récents colloques sur la qualité du français et les français régionaux, il est prévisible que tous les spécialistes québécois des questions linguistiques soient conviés l'an prochain à un colloque sur le français québécois, colloque qui s'inscrirait dans la démarche en cours vers l'établissement d'une norme linguistique.

En pratique, cela signifie

de savoir quelle langue parle la loi 101 comme le disait si bien un titre du SOLEIL de cette semaine. Et encore plus précisément, il s'agit d'établir quelle part du français québécois doit être retenue dans l'établissement de la norme linguistique.

C'est M. Pierre Auger, directeur de la terminologie à l'Office de la langue française, qui a soulevé cette idée hier à l'occasion d'une conférence de presse marquant la

fin du colloque du Conseil international de la langue française sur les français régionaux tenu à Québec cette semaine.

M. Auger a observé que ce colloque avait notamment fait ressortir l'absence de dialogue des divers spécialistes québécois en matière linguistique. Ces personnes se parlent peu. Il semble toute-

fois que l'intérêt pour les régionalismes linguistiques, autrefois perçus comme infamants, progressent en raison de la tendance mondiale à remettre en valeur les régionalismes.

Ce premier colloque tenu par le CILF en terre d'Amérique a porté sur les français régionaux et s'inscrivait dans une recherche de dialogue

de la langue française avec elle-même, c'est-à-dire de la France avec l'autre monde francophone.

M. Hubert Joly, secrétaire général de cet organisme international d'étude et de recherche de la langue française créé en 1967, a rappelé que quatre événements avaient changé l'idée que se faisait la France de l'univer-

sité de la langue française selon le discours de Rivarol (1784). Ces événements marquants qui ont amené la France à modifier ses attitudes ont été sa défaite aux mains des Allemands en 1940, l'ère de la décolonisation (54-62), la reconstruction européenne et la redécouverte du fait français en Amérique du Nord par de Gaulle en 1967.

Québec interviendra s'il le faut dans le conflit à la CTCUM

(PC) — La médiation spéciale engagée pour mettre fin au conflit dans le transport en commun à Montréal devra aboutir d'ici la fin de la présente semaine, sinon le gouvernement "prendra ses responsabilités dès la semaine prochaine".

C'est ce qu'a indiqué, hier, le premier ministre, M. René Lévesque, à l'Assemblée nationale, en réponse aux questions que lui posait le chef de l'Opposition officielle, M. Claude Ryan.

Au Québec, on sait ce qu'on veut.



LA TOYOTA TERCEL. La première "petite perfection"?

Entièrement axée sur l'économie.

On sera les premiers, chez Toyota, à vous dire qu'il n'existe vraiment rien de parfait et que, par conséquent, Toyota ne s'arrêtera jamais d'essayer de perfectionner et d'améliorer ses voitures. Ainsi, la Toyota Tercel est à traction avant. Pas la Chevette. La Tercel a un moteur longitudinal. Pas la Rabbit. La Tercel a une suspension indépendante aux quatre roues. Pas la Citation. La Tercel offre plus d'espace intérieur qu'une Honda. Et la Tercel coûte moins cher qu'une Omni.

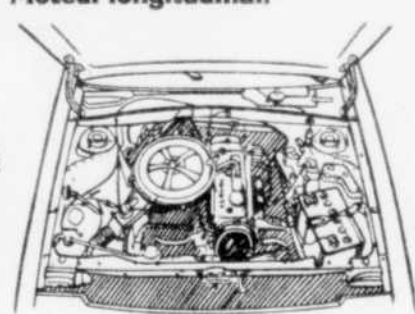
Le mot d'ordre: l'économie. Mais dans la Tercel, on n'a pas pour autant négligé la performance et le confort. Un essai de la Tercel vous le prouvera. En route pour les années 80!

Traction avant.

A la traction avant, la Tercel ajoute un moteur longitudinal de 1.5 litre à arbre à cames en tête, une suspension indépendante aux quatre roues, une transmission à action directe, un empattement de 2 500 mm (98 po) et une suspension à géométrie spéciale.

La Tercel a été conçue pour réduire au minimum la tendance que peuvent avoir certaines tractions avant à loupoyer en accélération et en décélération (effet de torsion sur la direction), à tressauter et à tanguer en accélérant (saccader), conçue aussi pour minimiser les embrayages inconsistants, les difficultés d'entretien du moteur et donner une position plus adéquate aux pédales ainsi qu'à la colonne de direction.

Moteur longitudinal.



En dotant la Tercel d'un moteur longitudinal, Toyota a réussi une mécanique exceptionnellement facile d'entretien. L'accès aisé aux pièces du moteur aidera à réduire au minimum les coûts d'entretien.

Pourtant, le moteur longitudinal de la Tercel ne prend pas plus de place qu'un transversal. C'est un remarquable système qui place le différentiel directement sous le moteur plutôt que derrière.

Suspension indépendante aux quatre roues.

Il y a longtemps que les voitures de course sont dotées d'une suspension indépendante aux quatre roues. Évidemment, la Tercel en a une aussi, avec jambes de force MacPherson et bras porteurs "parfaits". Elle a également des barres stabilisatrices, à l'avant et à l'arrière. Pour améliorer la stabilité de la direction et l'efficacité des freins, pour réduire aussi au minimum le roulis et le tangage, la Tercel possède une ingénieuse cheville maîtresse à géométrie légèrement désaxée. Celle-ci supprime efficacement les chocs transmis au volant et maintient l'équilibre de la direction.

Grand choix de caractéristiques standard.

Il y a très peu à ajouter à l'un ou l'autre des quatre modèles de la Tercel (sedan, sedan TG, Liftback et Liftback SR5).

L'écoulement: la consommation.

Consommation d'essence en litres par 100 km de la Toyota Tercel 1.5 litre 1980.		
Ville	Route	Consommation relative
8.6	5.8	6.9*
Approximations		

*6.9 litres par 100 km équivalent approximativement à 41 milles au gallon. 1 gallon équivaut à 4.5 litres. Les chiffres proviennent de laboratoires d'essai utilisant les méthodes de Transport Canada. La véritable consommation d'essence peut varier. En hiver, surtout, en ville, elle sera sensiblement plus grande. Consultez le guide 1980 de Transport Canada pour plus de détails.

La Tercel est très, très sobre sur la route et aux pompes.

TOYOTA

UNE ANNÉE-LUMIÈRE D'AVANCE



Allez essayer l'étonnante nouvelle Tercel chez un concessionnaire Toyota.

St-Raymond
Futuroto Inc.
279, rue St-Jacques
Cité Portneuf, Tél.: 337-2201
Ligne Québec: 694-1836

Charlesbourg
Charlesbourg Autos Ltée
6070, boul. du Jardin
Tél.: 623-9843

Ville Vanier
Capitale Toyota (Québec) Inc.
346, boul. Hamel
Tél.: 681-7786

Lac Etchemin
Garage Gérard Lagrange
Lac Etchemin
Cité Dorchester
Tél.: 625-3651

Ste-Foy
Ste-Foy Toyota Inc.
2777, boul. du Versant Nord
Tél.: 658-1340

Lévis
Metivier Auto Inc.
160, route Kennedy
Tél.: 837-4701

Les Soviétiques ont un nouvel allié: le Sud-Yémen

par Edouard DILLON

MOSCOU (AFP) — Un quinzième pays — le Sud-Yémen — s'est rangé officiellement, hier, dans le camp soviétique

avec la signature à Moscou d'un traité "d'amitié et de coopération" entre l'URSS et la République démocratique populaire du Yémen. Le traité, signé par les

chefs suprêmes des pays, MM. Leonid Brejnev et Abdel Fattah Ismail, formalisent les liens étroits établis entre l'URSS et le Sud-Yémen depuis que les Britanniques ont

abandonné leur position stratégique d'Aden, à l'entrée de la mer Rouge, en novembre 1967. Après la défection de l'Égypte et de la Somalie, le

Sud-Yémen et l'Irak sont, les deux seuls États arabes liés par un traité d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique. L'URSS est déjà liée à

quatorze autres pays du monde par des traités d'amitié de divers types: il s'agit de six démocraties populaires d'Europe orientale, de trois pays africains — Angola, Éthiopie et Mozambique — de cinq pays asiatiques (Afghanistan, Irak, Inde, Mongolie, Vietnam).

Ce réseau s'est rapidement développé au cours des trois dernières années en Asie et en Afrique, le Sud-Yémen était le sixième pays de ces régions à s'y joindre depuis 1976.

Comme les cinq autres, le nouveau traité comporte une clause militaire, mais le communiqué officiel ne permet pas de déterminer quels engagements l'URSS est prête à prendre dans ce domaine.

Les deux parties, déclare le document, poursuivront la coopération dans le domaine militaire sur la base d'accords signés entre elles dans

l'intérêt du renforcement de leur capacité de défense.

Le nouveau traité, comme celui qui a déjà été signé par l'URSS avec l'Éthiopie, de l'autre côté du détroit de Bal-EI Mandeb, n'en apparaît pas moins aux observateurs comme la réponse de l'URSS à la "force d'intervention rapide" des États-Unis.

M. Brejnev avait saisi l'occasion du dîner offert, mercredi soir, en l'honneur du président Ismail pour commenter pour la première fois cette "entreprise purement impérialiste". Ils se trompent, a déclaré le numéro un soviétique, ceux qui s'imaginent pouvoir ainsi "amener les pays arabes à renoncer à leur droit souverain de disposer de leurs ressources nationales".

M. Ismail, secrétaire général du comité central du Parti socialiste du Yémen et président du praesidium du Conseil suprême populaire,

avait déjà clairement montré son intention de suivre la voie marxiste en coopération étroite avec la "communauté socialiste".

Son pays a été admis en qualité d'observateur au "Conseil d'assistance économique mutuelle" (COMECON), et, à en croire les experts occidentaux, l'URSS peut profiter à Aden des facilités de l'ancienne base navale britannique.

Dans le cadre du nouveau traité, le Sud-Yémen devient le troisième pays d'Asie, après la Mongolie et l'Afghanistan, à se prononcer en faveur d'un très ancien projet brejnevien, la création en Asie d'une zone de sécurité collective, projet ardemment combattu par la Chine.

Outre la Chine en avril dernier, deux autres pays qui avaient conclu un traité d'amitié avec l'URSS l'ont dénoncé par la suite, l'Égypte en 1976 et la Somalie en 1977.

AVIS



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
DU QUÉBEC

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES CONVOICATIONS

Les listes électorales dressées lors du recensement seront révisées du 22 octobre au 3 novembre 1979.

Il est possible que vous receviez une convocation des réviseurs de ces listes, même si votre nom apparaît sur un exemplaire des listes électorales.

Vous avez les qualités d'électeur?

Vous devez répondre à cette convocation afin de prouver que vous avez ces qualités d'électeur. Si vous n'y répondez pas, vous risquez que votre nom soit rayé des listes électorales.

Votre droit de vote en dépend.

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

Pretoria aurait procédé à un essai nucléaire

WASHINGTON (Reuter et AP) — Des responsables américains ont reçu des informations selon lesquelles l'Afrique du Sud aurait procédé, le 22 septembre dernier, à l'explosion d'une bombe, a annoncé hier soir à Washington le département d'État.

La déclaration du département d'État américain survient à la suite d'une information donnée par la chaîne de télévision américaine ABC.

Selon ABC le gouvernement américain posséderait des preuves certaines de cette explosion. Le journaliste de ABC John Scall, ancien représentant des États-Unis aux Nations unies, a affirmé que les alliés des États-Unis et les membres influents du Congrès avaient été alertés de cette affaire.

L'ambassade d'Afrique du Sud à Washington a qualifié

les informations de la télévision américaine de "spéculation". Le porte-parole de l'ambassade a cependant indiqué que le gouvernement sud-africain travaillait à un projet d'enrichissement de l'uranium.

Le bref communiqué du département d'État américain était rédigé en termes vagues: "Le gouvernement américain possède des indications selon lesquelles une explosion atomique de faible puissance s'est produite le 22 septembre dans une zone comprise entre l'océan Atlantique, le continent Antarctique et le sud de l'Afrique. Jusqu'à présent, aucune preuve n'est venue corroborer cette information. Nous tentons actuellement de vérifier si cet événement s'est effectivement produit".

A Pretoria, le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, a formelle-

ment démenti ce matin, à Pretoria, ces rumeurs diffusées.

"J'ignore tout de cette histoire," a-t-il déclaré. "Pourquoi ne vous adressez-vous pas aux Russes ou aux Chinois, ou même aux Américains sur ce sujet?" a-t-il ajouté.

Le gouvernement sud-africain, y compris le premier ministre, M. Pieter Botha, ont réaffirmé à maintes reprises que même si l'Afrique du Sud disposait de la technologie nécessaire pour la fabrication de bombes atomiques, il avait choisi de n'en rien faire.

Actuellement, l'Afrique du Sud construit une centrale nucléaire à proximité du Cap.

Ce pays dispose d'un cinquième des réserves mondiales connues d'uranium.

Choisir la Banque de Montréal, c'est dans votre intérêt...quotidien

La Banque de Montréal vous invite à comparer les avantages que vous offrent ses deux dernières initiatives: l'intérêt quotidien et Inter-Service. Renseignez-vous auprès de votre institution bancaire et inscrivez les résultats dans la colonne appropriée! Puis comparez.



le monde

Le "oui" l'emporte aux référendums espagnols

MADRID (d'après AFP) — L'adoption, hier par référendum, des statuts d'autonomie du Pays basque et de la Catalogne par une écrasante majorité des votants est saluée avec enthousiasme par les principaux partis politiques des deux régions.

Les partisans du "oui" l'ont emporté par 90 pour 100 au Pays basque et 88 pour 100 en Catalogne, indiquent ce matin les résultats définitifs officiels. La participation n'a toutefois été que de 60 pour 100 dans les deux régions, ce qui tempère la victoire apparemment absolue du "oui". Les dirigeants catalans ne peuvent toutefois réprimer une pointe d'amertume, leurs électeurs ayant, contre toute attente, fait preuve de moins de conviction que les Basques.

L'abstention enregistrée,

égale à la moyenne nationale lors des municipales du 3 avril dernier, est néanmoins considérée comme normale par la classe politique, qui rappelle que cinq consultations électorales ont précédé en Espagne, depuis décembre 1976, les référendums d'hier.

Les référendums d'hier, s'ils constituent la principale étape du processus autonome, doivent maintenant être ratifiés par les deux Chambres des Cortes, puis promulgués par le roi, sans doute en décembre prochain. Ensuite, Basques et Catalans retourneront aux urnes, peut-être au printemps 1980, pour élire leur Parlement qui désignera lui-même un gouvernement régional. Les pouvoirs réels de ce gouvernement seront le fruit d'une

longue négociation avec Madrid.

Réaction

Toutefois, la coalition indépendantiste basque Herri-Batasuna a annoncé hier soir à Saint-Sébastien son intention d'introduire un recours pour obtenir l'annulation du référendum.

Dans un communiqué, Herri-Batasuna, qui avait prôné l'abstention, fait état d'un "nombre énorme d'irrégularités", s'étonnant en particulier que des personnes décédées aient pu émettre un vote. Diverses personnalités de la coalition ont en outre exprimé leur scepticisme devant l'importance du vote par correspondance, qui atteindrait 10 pour 100, contre 2 pour 100 lors de consultations précédentes.

Le chah d'Iran restera au moins 6 mois aux E.-U.

NEW YORK (d'après AP et AFP) — Le cancer des glandes lymphatiques dont souffre le chah continue de s'étendre, a annoncé hier, l'un des médecins de l'ancien souverain iranien, le Dr Hibbard Williams, qui a cependant précisé que, s'il s'agit d'un désordre grave, il existe une possibilité de rétablissement.

Les médecins qui le traitent ont révélé qu'ils recommandent le maintien de la surveillance médicale aux États-Unis de l'ex-empereur pendant six mois au moins, peut-être un an, une proposition qui ne manquera pas de provoquer des protestations, aux États-Unis et en Iran.

Le cancer en est au stade trois. Cela veut dire qu'il y a une invasion totale des glandes lymphatiques, mais sans invasion des autres organes, ce qui se produit au stade quatre.

D'après ses médecins, le

traitement chimiothérapique qu'on envisage de lui appliquer donnerait au chah une possibilité de 60 à 70 pour 100 de survie "à long terme", c'est-à-dire quelques années au moins. Les médecins ont usé du terme "agressif" pour qualifier le cancer dans son stade actuel, car il s'étend rapidement et devient de plus en plus dangereux.

L'ex-souverain iranien, qui doit célébrer dans les jours prochains son 60e anniversaire, a subi mercredi une intervention chirurgicale au cours de laquelle les spécialistes ont procédé à l'ablation de la vésicule biliaire. Selon les médecins, il était "éveillé et alerte" après l'opération pratiquée au centre médical Cornell de New York.

Selon son porte-parole, M. Robert Armao, le souverain déchu a reçu plus de 2.000 télégrammes porteurs de vœux de prompt rétablissement, dont ceux de M. Henry

Kissinger et du roi Juan Carlos.

D'autre part, l'ayatollah Khomeiny a émis le souhait, hier, à Qom, dans une intervention radiodiffusée, que les déclarations américaines, selon lesquelles l'ex-chah avait été accueilli aux États-Unis en raison de sa maladie, étaient exactes.

L'imam, qui a déclaré avoir appris mercredi que Mohammad Reza Pahlavi était atteint d'une maladie incurable, s'est en outre inquiété du sort de la fortune de l'ex-souverain, ajoutant que des avocats feraient en sorte qu'elle revienne à l'Iran.

Une partie de la presse iranienne avait exprimé des doutes mercredi quant à la réalité de la maladie de l'ex-chah. "Manoeuvre politique des États-Unis pour accorder l'asile au chah" avait titré un journal.

Sherwin-Williams, on fait les choses en beauté

800 superbes teintes mode

9 h 00 "Allez, on commence!"

9 h 30 "Merveilleux! Ce latex s'étend comme un charme, couvre bien... et pas de mauvaises odeurs."

12 h 45 "Quel plaisir. Tout se nettoie facilement, avec de l'eau!"

14 h 15 Sais-tu que ce latex est garanti lavable? Et c'est déjà sec!"

Sherwin Williams Kem

Latex peu lustré

PEINTURE POUR MURS ET BOISERIES

Seulement \$17.95 ou moins le gallon

La boîte peut contenir un peu moins pour permettre d'ajouter le produit colorant. Voir contenu net sur l'étiquette.

Pour faire les choses en beauté

En vente dans les magasins Sherwin-Williams et les concessionnaires participants

Tous les détaillants énumérés ne participent pas nécessairement.

- | | | | | |
|---|---|---|--|---|
| <p>QUÉBEC
Alimentation J.A. Carrier
251 - 51ème avenue
K-Mart
Place Fleur-de-Lys
Quinc. Letourneau
597, rue des Oblats
M. Jos. Racine
668 ouest, rue St-Vallier
Samson & Filion Ltée
343 est, St-Paul
Sherwin-Williams
Place Fleur-de-Lys
Sherwin-Williams
422-3ième avenue
Sherwin-Williams
720 ouest, rue St-Vallier
A. Villeneuve Enrg.
380, rue Dupont
Zeller's
Place Fleur-de-Lys
ANCIENNE LORETTE
Adélard Racine
1428, avenue Chauveau
ARMAGH
Baptiste Touchatou Inc.</p> | <p>BAIE ST-PAUL
Marcel Larouche Inc.
CABANO
Paul-Edgar Dumont
L. W. Bilodeau
CHARLESBOURG
Baptiste Touchatou Inc.
1200 est, 80ième rue
Quinc. Québécoise Inc.
4625-1ière avenue
Quinc. St-Jérôme
530 est, 63ième rue
DESCHAILLONS
A. Desrochers
DESCHAMBAULT
Raymond Paré
ESTCOURT
Quinc. Painchaud
LANGLOIS STATION
Centre de Rénovation Inc.
LAURIER STATION
Philippe Laroche
LAUZON
Quinc. Samson Ltée
211, St-Joseph</p> | <p>LEVIS
Paquet & Jean Enrg.,
106 Côte du Passage
LA MALBAIE
Harvey et Frères Ltée
207, rue St-Etienne
MONTMAGNY
Lemieux & Proulx Enrg.
98, rue St-Jean-Baptiste
MONTMORENCY
Armand Fortin
4066, boul. Ste-Anne
NOTRE DAME DE ROSAIRE
M. Donald Côté
PORTNEUF STATION
J. E. Fournier
RIVIÈRE À PIERRE
Laurent Belly
ST-ALEXANDRE
Paul Ouellet
ST-APOLLINAIRE
Gonzague Rousseau
121, Principale
ST-CASIMIR
Henri Tessier Enrg.
ST-CÔME-DE-LINIÈRE
Baptiste Touchatou Inc.</p> | <p>ST-ÉMILE-D'AUCLAIR
Matériaux Témis
ST-EUGÈNE-D'ISLET
Philippe Normand
ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Baptiste Touchatou Inc.
7490, Chemin de Golf
Matériaux F. Morissette Inc.
1095, de la Chaudière
Zeller's
Carrefour St-Georges
ST-HONORÉ DE BEAUCE
Julien Patoine
ST-JEAN-PORT-JOLI
Quinc. de l'Artisan Enrg.
ST-LÉON-DE-STANDON
Denis Bernard
ST-PHILÉMON
André Roy Enrg.
ST-ROMUALD
Baptiste Touchatou Inc.</p> | <p>ST-URBAIN
Super Marché
Duchesne & Tremblay Inc.
844, St-Edouard
ST-VALLIER
Roger Augé
ST-VICTOR
Gérard Gosselin
STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ
Quinc. des Neiges
10516, boul. Ste-Anne
STE-FOY
K-Mart
Places des Quatre Bourgeois
STE-MARIE-DE-BEAUCE
Magasin Robert Faubert Inc.
Notre-Dame Sud
VANIER
Baptiste Touchatou Inc.
445, boul. Pierre Bertrand
Le Coin de la Peinture
50, Beauceage</p> |
|---|---|---|--|---|

Remplir le tableau

BANQUE DE MONTRÉAL **VOTRE INSTITUTION**

COMPTE D'ÉPARGNE À INTÉRÊT QUOTIDIEN	OUI	
Aucuns frais	OUI	
Nombre illimité de retraits et de dépôts gratuits	OUI	
Aucun solde minimum requis	OUI	
Taux d'intérêt avantageux	OUI	
Donne droit au boni du Plan Privilège d'Âge	OUI	
INTÉRÊT QUOTIDIEN ET INTER-SERVICE	OUI	
Utilisation combinée de l'intérêt quotidien avec Inter-Service	OUI	
Accès instantané à votre compte personnel dans plus de 1 000 succursales	OUI	
Dépôts, retraits, mises à jour illimités, sans frais supplémentaires	OUI	
TOTAL:	OUI, C'EST DANS VOTRE INTÉRÊT... QUOTIDIEN	

Votre institution bancaire n'offre pas tous les avantages du duo "Intérêt quotidien - Inter-Service" de la Banque de Montréal? C'est dans votre intérêt de venir ouvrir un compte personnel chez nous.

Si le compte d'épargne à intérêt quotidien ne convient pas pleinement à vos besoins, nous vous offrons une variété de comptes personnels pratiques et intéressants: le compte d'épargne véritable, le compte d'épargne avec chèques et le compte de chèques véritable, par exemple. Tous vous donnent droit aux avantages plus qu'intéressants d'Inter-Service. Venez vous renseigner. Le compte d'épargne à intérêt quotidien et Inter-Service sont disponibles dans la plupart de nos succursales.



UNE INITIATIVE
INTÉRESSANTE
DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Le Vietnam et la Thaïlande s'acheminent vers la guerre

par Jean-Pierre GALLOIS

HANOI (AFP) — La détérioration rapide des relations entre le Vietnam et la Thaïlande depuis le début du mois semble chaque jour rendre plus inévitable un conflit qui ne sera plus seulement verbal et diplomatique entre les deux pays.

L'un et l'autre, bien qu'ils affirment avec conviction vouloir éviter tout affrontement armé sauf à y être contraint, sont entraînés dans un engrenage dont nul ne peut ni ne veut prendre l'initiative d'enrayer le mécanisme.

Le Vietnam, après avoir mis en place à Phnom Penh un régime "sûr et ami", consi-

dère comme vital de défendre à tout prix la position acquise au Cambodge sous peine de voir se reformer à brève échéance la "tenaille" chinoise.

Il sait qu'un affrontement armé avec la Thaïlande serait la pire des choses car il le contraindrait à un effort militaire supplémentaire très difficile à supporter et le couperait des rares appuis sur lesquels il peut encore compter hors du camp soviétique.

Il sait surtout qu'un tel affrontement donnerait à la Chine la meilleure des raisons pour entreprendre de lui donner une deuxième "leçon" avec l'assentiment au

moins tacite de l'opinion mondiale.

Malgré cela, Hanoi ne peut se résoudre à faire la seule chose susceptible de désamorcer la bombe: retirer ses troupes du Cambodge. "Si nous partons du Cambodge maintenant, entend-on dans les milieux vietnamiens informés, demain Pol Pot ou n'importe quelle autre marionnette est installé à Phnom Penh par la Chine et après demain, Pékin nous broie dans un étou. Nous n'avons pas le choix. Cela, la Thaïlande devrait le comprendre."

Mais la Thaïlande ne semble pas avoir davantage le choix entre professer la "neutralité" et l'observer réellement. Reprenant à son compte la théorie dite des "dominos", elle craint l'établissement à ses portes d'un bloc indo-chinois communiste qui serait certainement pour elle à brève échéance une source de troubles intérieurs.

Soumise à cette menace potentielle, elle ne peut ré-

sister aux pressions de la Chine et des Etats-Unis, les deux seules puissances susceptibles de lui permettre de résister, le cas échéant, à une poussée soviéto-indochinoise.

Elle doit donc, bon gré, malgré, se plier à la "convergence d'intérêts" sino-américaine officiellement reconnue à Pékin comme à Washington et soutenir — sans le dire — la résistance khmère rouge.

Les éléments sont en place et l'engrenage se déclenche.

Au début du mois d'octobre, les forces vietnamiennes ont entrepris de "pacifier" pour le compte du régime de Phnom Penh les provinces occidentales du Cambodge où sont regroupés les Khmers rouges. Immédiatement, le ton s'est agité entre Hanoi et Bangkok. Après les mises en garde et les reproches, les deux pays ont commencé à échanger des accusations puis en sont venus aux menaces.

L'accord convenu il y a quelques jours pour que cesse la "guerre des communiqués" n'a pas détendu la situation sur le terrain. Les obus vietnamiens ont commencé à tomber "par accident" en territoire thaïlandais, tuant neuf personnes. Le 23 octobre, une patrouille vietnamienne faisait, selon Bangkok, une brève incursion du côté thaï de la frontière. Le 24, l'ambassadeur de Thaïlande à Hanoi était "rappelé en consultation" par son gouvernement. Le même jour, un fusilier marin thaïlandais était tué dans un accrochage avec des "soldats non identifiés" dans la zone frontalière. Hier, le premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak Chamanand, en visite à Kuala Lumpur, a précipitamment regagné son pays en raison de l'aggravation de la situation...

Plus rien ne semble devoir arrêter l'engrenage. On s'attend même à Hanoi à la prochaine entrée dans l'arène d'un nouveau gladiateur: la Chine.

San Salvador: le BPR refuse de négocier

SAN SALVADOR (AFP) — Les 250 otages du "Bloc populaire révolutionnaire" ont vécu hier leur deuxième journée d'épreuve tandis que l'organisation marxiste salvadorienne rejetait les propositions de la junte de gouvernement révolutionnaire pour ouvrir des négociations.

Les autorités demandent que le BPR, qui occupe les ministères de l'Economie et du Travail, libère ses otages et évacue les lieux.

"Nous discuterons ici demain et les otages resteront avec nous", a rétorqué le BPR qui détiend également les ministères du Travail, de l'Economie et celui du Plan.

Palestiniens condamnés à mort à Ankara

ANKARA (AFP) — Le tribunal de l'état de siège d'Ankara a condamné à la peine de mort, hier, les quatre membres de l'organisation "Aigles de la révolution palestinienne" qui avaient occupé l'ambassade d'Egypte à Ankara, le 15 juillet dernier.

Leur principal complice turc, Omer Faruk Erden, a été condamné à 19 ans de prison.

La junte a jusqu'à présent fait preuve de la plus grande modération, et avait même philosophiquement qualifié l'occupation des ministères de "conséquence de la vie démocratique" et de "pacifique".

Le BPR, qui avait condamné le coup d'Etat du 15 octobre comme un "auto-coup de la tyrannie militaire", exige notamment une augmentation de 100 pour 100 des salaires de tous les travailleurs et la dissolution des corps de sécurité. Ces revendications, estiment les observateurs, sont difficilement réalisables.

L'organisation de gauche a également bloqué les rues du centre de la capitale, paralysant la plus grande partie du commerce, chose que l'ancien régime n'aurait pas tolérée, notent les observateurs.

Hier après-midi, le Bloc a relâché 15 de ses otages, des personnes âgées et des femmes enceintes. "Tout le reste se porte bien", a encore déclaré le BPR.

Pendant ce temps, à quelques centaines de mètres de là, se déroulait une marche de la démocratie chrétienne qui faisait le retour à San Salvador après 5 ans d'exil au Venezuela de son leader, Jose Napoleon Duarte, et qui proclamait aussi son soutien à la junte.

L'ESPAGNE...

Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'étude en langue et culture espagnoles.

DÉPART:

le 12 janvier 1980.
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

ENDROITS:

Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Madrid (capitale de l'Espagne)
Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:

à partir de **\$867.00**
(inscriptions reçues avant le 9 novembre)

à partir de **\$977.00**
(inscriptions reçues après le 9 novembre)

Le forfait inclut:
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.
Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Pour plus de renseignements:

Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tel.: (514) 389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00



TAUX MAJORÉS

les Obligations d'Épargne du Canada

11% la première année

10 1/2% chacune des 6 années suivantes

Nouvelle émission

● Tous ceux qui ont acheté ou qui achèteront ces obligations bénéficieront des nouveaux taux d'intérêt majorés, même si les certificats d'obligations indiquent l'ancien taux. Ces nouveaux taux portent le rendement annuel moyen à l'échéance des obligations achetées avant le 16 novembre 1979 à 10,59%.

● Grâce à cette augmentation du taux d'intérêt, une obligation à intérêt composé de \$100 vaudra \$202,37 à l'échéance dans 7 ans.

● Ceux qui auront acheté leurs Obligations d'Épargne du Canada selon les Modes d'épargne sur le salaire ou d'épargne mensuelle avant le 16 novembre continueront d'utiliser les tableaux de versements basés sur l'ancien taux de 10 1/2%, même si l'intérêt perçu sera calculé aux nouveaux taux.

● L'intérêt sur les obligations achetées au comptant après le 15 novembre sera calculé au taux de 11% à partir du 1^{er} novembre jusqu'à la fin du mois de l'achat. Après le 15 novembre, il ne sera plus possible de se procurer des Obligations d'Épargne du Canada par le Mode d'épargne mensuelle.

● Tous les autres avantages et caractéristiques des Obligations d'Épargne du Canada demeureront inchangés.

Rendement majoré sur les émissions antérieures

Le taux de rendement de toutes les émissions d'Obligations d'Épargne du Canada en cours a été augmenté à 11% pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1979 et à 10 1/2% pour chacune des années suivantes jusqu'à leur échéance respective.

Voici comment cette mesure s'appliquera:

Émissions datées d'avant 1977

Les bonis payables en espèces à l'échéance des émissions de ces obligations seront augmentés en fonction de cette majoration du taux de rendement. Ces nouveaux bonis sont calculés de façon à donner un rendement équivalent à 11% du 1^{er} novembre 1979 au 31 octobre 1980 et à 10 1/2% du 1^{er} novembre 1980 jusqu'à leur échéance respective. À compter du 1^{er} novembre 1979, les nouveaux taux d'intérêt affecteront

le rendement annuel moyen à l'échéance et les bonis payables sur chaque émission, de la façon suivante:

Emissions	Echéance 1 ^{er} nov.	Rendement annuel moyen à l'échéance, espèces à compter du 1 ^{er} nov. 1979	Bonis en espèces à l'échéance, par \$100
1967/68	1980	11,00%	\$ 5,00
1968/69	1982	10,68%	\$12,28
1970/71	1981	10,76%	\$ 5,83
1971/72	1980	11,00%	\$ 3,25
1972/73	1984	10,62%	\$17,75
1973/74	1985	10,60%	\$22,26
1974/75	1983	10,64%	\$ 4,20
1975/76	1984	10,62%	\$ 6,93
1976/77	1985	10,60%	\$10,63

Le fait d'encaisser vos coupons ou vos chèques d'intérêt n'affecte en rien votre droit au boni en espèces. La seule condition à remplir est de garder l'obligation elle-même jusqu'à la date d'échéance.

Émissions 1977/78, 1978/79

Une obligation à intérêt régulier de \$1 000 de ces émissions rapportera maintenant un paiement d'intérêt de \$110 le 1^{er} novembre 1980 et de \$105 chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance.

Dans le cas des obligations à intérêt composé, l'intérêt sera maintenant accumulé aux nouveaux taux. De plus, l'intérêt sur l'intérêt s'accumulera au nouveau taux de rendement annuel moyen à l'échéance de chacune des émissions (10,59% pour l'émission 1977/78 et 10,60% pour l'émission 1978/79). Une obligation à intérêt composé de \$100 de l'émission 1977/78 vaudra maintenant \$234,37 à l'échéance en 1986. Une obligation de \$100 de l'émission 1978/79 vaudra maintenant \$200,48 à l'échéance en 1985.

Achetez les vôtres dès aujourd'hui!